

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

119^e année

15 août

1987

No 33

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

119^e année
15 août 1987
No 33

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte origi-

nal doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,63 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Pierre Lauzier
Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest ouest
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-9918

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 48 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 70 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 70 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Secteur des abonnements
C.P. 1005
Québec G1K 7B5
Téléphone: (418) 643-5150

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

VILLE DE DRUMMONDVILLE (*Délégation*) 3893

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT (*Désaveu du Règlement modifiant le Règlement de contrôle insérimaire*) 3893

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE TARDIVEL (*Rachat d'obligations*) 3893
 SUCCESSION PAUL SZAMEITAT (*Bénéfice d'inventaire*) 3894
 SUCCESSIONS MICHEL SIMARD ET DENISE DUFOUR (*Bénéfice d'inventaire*) 3894
 VILLE DE GATINEAU (*Rachat d'obligations*) 3894
 VILLE DE GREENFIELD-PARK (*Rachat d'obligations*) 3894
 VILLE DE MONTRÉAL-NORD (*Rachat d'obligations*) 3895
 VILLE DE SAINTÉ-THÉRÈSE (*Rues et ruelles*) 3895

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Angelo Zanfino et Louis Zanfino 3896
 Antonietta Maria Apruzzese 3896
 Antonio Plamondon 3896
 Conrad Imbeau 3896
 Denis Ladébauche 3897
 Francine Lalancette 3897
 Frank Henry Wuerffel 3897
 Gaétan Dufour 3897
 Jacquelin Gagnon 3897
 Joseph Napoléon Bélanger 3897
 Joseph Paul-Louis Paulin 3897
 Kyung Won Baik 3897
 Margaret Lise Bloemers 3898
 Marie Louise Gertrude Caron 3898
 Marie Yvette Dion 3898
 Marie Yvonne Lise Desrochers 3898
 Marie-Jeanne Laurentienne Godbout 3898
 Napoléon Lauzier 3898
 Paul Forand 3898
 Roger Imbeau 3898
 Roger Marcouiller 3899
 Saifong Vongsaly 3899
 Shahram Misaghi 3899
 Silvie Hotte 3899
 Sonh Vongsaly 3899
 Tilda Nakiyingi 3899
 Toune Vongsaly 3899
 Wilbrod Lacroix 3900
 Won Sun Baik 3900
 Yehouda Leib Hamburger 3900

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

COMMISSION SCOLAIRE CÔTE DE BEAUPRÉ c. MATHIEU ET AL. 3900

COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 3901

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION 3901
 DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION 3919
 DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION 3920
 DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION 3921
 DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ 3927

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 3927
 LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 3931

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) 3933

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL — ÉTABLISSEMENT OU (Article 32) 3934

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) 3934

DISSOLUTION (Article 28) 3935

DISSOLUTION — DEMANDES DE

ALBERT ET BÉATRICE CHARTRAND INC. 3935
 ASSOCIATION DES JEUNES INTERVENANTS DE L'AVENIR 3935
 ASSOCIATION NAUTIQUE BEAUPORT INC. 3936
 ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ ASBESTOS (THETFORD-MINES) 3936
 BUANDERETTE ZÉRO INC. 3936
 CASSE-CROUTE LE PÉRISCOPE INC. 3936
 CENTRE ÉDUCATIF MIGRATION 3936
 CHARLES R. GAREAU & ASSOCIÉS INC. 3936
 CLUB DE COURSE À PIED LES DRAVEURS DE MONT-LAURIER 3937
 COMITÉ DES LOISIRS DE ST-GEORGES DE CHAMPLAIN INC. 3937
 COUTURE ET LEBRUN INC. 3937
 ÉCOLE DE SKI PINGOUIN INC. 3937
 ÉCOLE DES LANGUES LATINO-AMÉRICAINES DE QUÉBEC INC. 3937
 ELECTROGEST INC. 3937
 FEROCAR INC. 3938
 GESTION LYS D'OR INC. 3938
 HERBES AROMATIQUES SUD DU QUÉBEC INC. 3938
 INSTITUT DE CULTURE PSYCHIQUE DE LA HAUTE-GATINEAU, INC. 3938
 L'ABRI POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE 3938
 LES TAPIS DE MONT-JOLI INC. 3938
 LUCIEN BÉDARD MAINTENANCE INC. 3939
 MACLAV INC. 3939

MON BIJOUTIER LTÉE	3939	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
MUSIMAGE PRODUCTIONS INC.	3939	MINIÈRE BUTTE 1-1987	3944
PÂTISSERIE-CHARCUTERIE LENÇZ INC.	3939	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
PAVAGES V.T. INC.	3939	MINIÈRE DUOR 1987	3944
PENGUIN SKI SCHOOL INC.	3937	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
PROGRAMMA REALTY INVESTMENT CORPORATION		MINIÈRE MORONO 1987	3943
(QUÉBEC) INC.	3939	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
RÉFRIGÉRATION RÉAL DUBEAU INC.	3940	MINIÈRE MORONO 1987 (AMENDÉE)	3945
ROSEMÈRE LAND CO. LTD.	3940	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
R. R. MAC DONALD INC.	3940	MINIÈRE QUATUOR 1987	3944
SERVICE DE SÉCRÉTARIAT DRUMMOND INC.	3940	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU GROUPE LEADER	
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER		ENR.	3944
PROGRAMMA (QUÉBEC) INC.	3939	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPL'OR 1987	3944
THOMASSIN AUTOS INC.	3940	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA PARISIENNE	3944
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'ACADIE	3944
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES HAMEAUX	
		FABREVILLE	3944
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OREGAN	3944
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLAZA 440	3944
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TRIPLEX ST-MICHEL	3945
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES			
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	3940		
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	3941	REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ	
CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
AVIS DE QUALITÉ		MINIÈRE S.M.Q. 1987	3945
Lionel Taillon	3941	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION	
Raymond Desjardins	3941	MINIÈRE S.M.Q. 1987	3945
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HDR	3945
		TELPA ENR.	3945
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES		COMMANDITAIRES	
CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)		Q-VEST DEVELOPMNT. LIMITED PARTNERSHIP	3946
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE DAUPHIN 11530	3942	Q-VEST DEVELOPMENT PARTNERSHIP	3946
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOMICOM 1987	3942	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU DÉVELOPPEMENT	
SOMICOM 1987 AND COMPANY, LIMITED		Q-VEST	3946
PARTNERSHIP	3942	SOCIÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT Q-VEST	3946
		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE DAUPHIN 11530	3946
		TELPA ENR.	3946
CHANGEMENT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL		INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION		ASSURANCES — LOI SUR LES	
MINIÈRE S.M.Q. 1987	3942	LA MUTUALITÉ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	
		(Requête)	3946
DISSOLUTION		COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE LA RIVIÈRE BELL	3942	FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE	
		MONTREAL LIMITEE (L.P.S.)	3947
DISSOLUTION (Article 1892 du Code civil)		MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE YORBEAU 1986	3943	AFFAIRES CULTURELLES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MUSCOCHO 1982	3943	CLASSEMENT DES BIENS CULTURELS	
		ÉGLISE ET OEUVRES D'ART DE	
FORMATION		SAINT-CHARLES-BORROMÉE DE GRONDINES	3948
400 SLATER LIMITED PARTNERSHIP	3943	MAISON DES BÉDARD (Charlesbourg (partie du terrain))	
BUTTE 1-1987 MINING EXPLORATION AND		(Déclassement)	3948
COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	3944	AFFAIRES MUNICIPALES	
CAMPLIS PROPERTY DEVELOPMENTS AND		DIVERS	
COMPANY LIMITED	3943	RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LOISIRS DU CENTRE	
CAMPLIS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	3943	DU PONTIAC (Dissolution)	3948
CANADIAN MEDICAL RESEARCH ASSOCIATES (NO			
3) LIMITED PARTNERSHIP	3944		
EXPL'OR 1987, LIMITED PARTNERSHIP	3944		
LA PARISIENNE & COMPANY LIMITED	3944		
OREGAN AND COMPANY LIMITED (PARTNERSHIP)	3944		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 400 SLATER	3943		
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASSOCIÉS DE			
RECHERCHE MÉDICALE CANADIENNE (NO 3)	3944		

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT ARRÊTÉ POUR LA PÉRIODE FIXÉE	3948
INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT ARRÊTÉ POUR LA PÉRIODE FIXÉE	3949
MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE	3949

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 5)	3951
GROUPE SCOUT-GUIDE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION (17 ^e) BLAINVILLE INC. (<i>Erratum</i>)	3963

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE (<i>Formation</i>)	3951
---	------

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. HORAN <i>ET AL.</i>	3951
---	------

CHICOUTIMI

DE MERLIS c. GROULX	3952
---------------------	------

JOLIETTE

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL c. LEBEL	3954
CAISSE POPULAIRE ST-ALPHONSE D'YOUVILLE c. MIELLERIE PETITES FLEURS INC. <i>ET AL.</i>	3954
CAISSE POPULAIRE STE-THÉRÈSE c. BERNARD	3955

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE SILLERY c. ROUETTE <i>ET AL.</i>	3956
CRÉDIT TRANS-CANADA LTÉE c. PELLETIER	3957
SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC c. DISTRIBUTION POLITEK INC.	3957

RIMOUSKI

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA c. LÉVESQUE <i>ET AL.</i>	3957
--	------

SAINT-HYACINTHE

CAISSE POPULAIRE DE FARNHAM c. LUSSIER <i>ET AL.</i>	3961
--	------



AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Ville de Drummondville

Je, Serge Ménard, maire, étant la plus haute autorité au sein de la ville de Drummondville, dont l'adresse est 413, rue Lindsay, Drummondville, QC, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée, responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: Gilles Bélisle, greffier, 413, rue Lindsay, Drummondville, QC, tél.: 1-819-478-4111, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Drummondville, le 7 juillet 1987

Le maire,
SERGE MÉNARD

52078

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je désavoue une partie du Règlement de modification numéro 24-87, en particulier les articles 8 et 12. Le Règlement numéro 24-87, adopté le 14 mai 1987, a pour effet de modifier le Règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut.

La présente ordonnance entrera en vigueur le jour de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*. Par conséquent, le Règlement numéro 24-87, à l'exception des dispositions désavouées, entrera en vigueur à l'expiration du délai de 90 jours suivant sa réception, soit le 19 août 1987.

Québec, le 5 août 1987

Le ministre des Affaires municipales,
ANDRÉ BOURBEAU

192

Avis divers

Commission scolaire régionale Tardivel *Rachat d'obligations*

Avis est, par la présente, donné que la Commission scolaire régionale Tardivel rachètera, le 1^{er} octobre 1987, 97 000,00 \$ d'obligations choisies par tirage au sort, à même les 201 000,00 \$ d'obligations datées du 1^{er} octobre 1968 échéant le 1^{er} octobre 1988 de l'émission d'obligations au montant total de 1 140 000,00 \$ et ce, conformément aux dispositions mentionnées dans le libellé des obligations.

Les obligations dont les numéros suivent sont rappelées pour paiement, sur présentation:

M 697, M 701, M 706, M 708, M 710, M 716,
M 719, M 720, M 722, M 726, M 727, M 731,
M 734, M 735, M 743, M 746, M 750, M 752,
M 758, M 761, M 763, M 765, M 768, M 773,
M 777, M 782, M 785, M 792, M 795, M 797,
M 801, M 802, M 804, M 805, M 807, M 810,
M 813, M 816, M 819, M 822, M 838, M 841,
M 846, M 851, M 852, M 853, M 861, M 862,
M 872, M 873, M 887, M 888, M 889, M 896,
M 902, M 905, M 912, M 914, M 920, M 925,
M 933, M 936, M 937, M 942, M 944, M 946,
M 948, M 952, M 953, M 954, M 957, M 958,
M 959, M 961, M 962, M 966, M 968, M 972,
M 973, M 976, M 988, M 989, M 995, M 999,
M 1000, M 1010, M 1017, M 1022, M 1023,
M 1029, M 1030, M 1041, M 1048, M 1049,
M 1054, M 1062, M 1068.

Les obligations portant les numéros ci-haut énumérés cesseront de porter intérêt, à compter du 1^{er} octobre 1987, et devront être présentées avec les coupons qui y sont attachés, à toute succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse dans la province de Québec et à son bureau principal à Toronto, Ontario, au choix du porteur.

Donnacona, le 3 août 1987

Le secrétaire général,
JEAN-YVES CHEVALIER

Bureau administratif
310, rue de l'Église
Donnacona (Portneuf), QC
G0A 1T0
Tél.: (418) 285-2600

52075

Succession Paul Szameitat

Avis est, par les présentes, donné que Jeannette Hajjar, es qualités tuteur à son enfant Paul Elias Szameitat demeurant au 46, rue de Gallais, Laval, QC, a accepté la succession de Paul Szameitat décédé, le 5 avril 1986 (1986 04 05) et de son vivant demeurant au 2055, Dutrisac, appartement 501, ville de Saint-Laurent, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Jacqueline Labelle, notaire au 4800, chemin Bois-Franc, appartement 1, Saint-Laurent, QC, H4S 1A7, en date du 19 mai 1987, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3875059.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Jacqueline Labelle, notaire, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Laurent, le 23 juin 1987

52033

Le procureur,
JACQUELINE LABELLE, notaire

Successions Michel Simard et Denise Dufour

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Jean-Marc Simard, homme d'affaires, demeurant au 49, chemin Tour-du-Lac, Lac-Beauport, QC, G0A 2C0 (C.P. 103), agissant en sa qualité de tuteur à Jean-Michel Simard, par jugement de la Cour supérieure, district de Charlevoix, rendu le 29 janvier 1987, dossier numéro 240-14-000005-879, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Rodrigue Thibeault, notaire à La Malbaie, en date du 8 juin 1987, et enregistré au bureau d'enregistrement de Charlevoix, La Malbaie, le 10 juin 1987, sous le numéro 82852, pour et au nom du susdit mineur Jean-Michel Simard, les successions de ses père et mère, Michel Simard, serveur et son épouse dame Denise Dufour, demeurant tous deux de leur vivant, au 10, rue Simard, Clermont, comté de Charlevoix, QC, G0T 1C0, lesquels sont décédés accidentellement, le 12 janvier 1987, laissant comme seul et unique héritier leurs fils, ledit Jean-Michel Simard.

Un inventaire des biens des défunts a été fait devant Rodrigue Thibeault, notaire, 277, rue Saint-Étienne, La Malbaie, comté de Charlevoix, QC, G0T 1J0, le 16 avril 1987, sous le numéro 5534 de ses minutes et peut être consulté à ses bureaux.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

La Malbaie, le 6 juillet 1987

52069

Le procureur,
RODRIGUE THIBEAULT, notaire

Ville de Gatineau
Rachat d'obligations

Avis est, par la présente, donné que conformément à l'émission d'obligations au montant de 690 500 \$ de la ville de Gatineau, datée du 1^{er} octobre 1969, la ville de Gatineau s'engage à racheter les obligations échéant le 1^{er} octobre 1989 au montant de 55 000 \$.

Un tirage au sort a déterminé que les obligations portant les numéros suivants seraient rachetées par anticipation:

M405, M410, M418, M422, M432, M435, M442, M449, M450, M458, M461, M462, M468, M471, M474, M481, M483, M491, M494, M502, M504, M516, M522, M524, M540, M543, M548, M551, M561, M565, M568, M572, M579, M581, M590, M593, M597, M605, M607, M610, M620, M623, M629, M630, M634, M636, M640, M643, M649, M651, M662, M664, M667, M674, M680.

Les obligations susmentionnées cesseront de porter intérêt au 1^{er} octobre 1987.

Gatineau, le 7 juillet 1987

Le directeur adjoint aux opérations,
PIERRE LAUZIÈRE

Direction des finances
183, rue Broadway Ouest
J8P 3T6

52034

Ville de Greenfield-Park
Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la ville de Greenfield-Park rachètera le 1^{er} août 1987 un montant de 49 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} août 1988 de son émission d'obligations originale de 735 000,00 \$ datée du 1^{er} août 1968 et portant un taux d'intérêt de 7½ % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} février et 1^{er} août de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$:

M 433, M 439, M 456, M 460, M 461, M 473,
M 476, M 481, M 483, M 491, M 493, M 497,
M 498, M 500, M 501, M 508, M 509, M 510,
M 521, M 532, M 551, M 556, M 564, M 565,
M 567, M 573, M 576, M 585, M 593, M 598,
M 602, M 611, M 620, M 627, M 633, M 658,
M 659, M 671, M 676, M 678, M 679, M 690,
M 695, M 696, M 703, M 704, M 710, M 720,
M 725.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} août 1987 et devront être présentées pour remboursement.

Greenfield-Park, le 21 juillet 1987

52035

L'assistant greffier,
ALLEN MAINVILLE

Ville de Montréal-Nord

Rachat d'obligations

Avis vous est, par les présentes, donné par le sous-signé, directeur des finances de la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, qu'il a été procédé au tirage au sort de soixante-seize (76) numéros d'obligations, émission du 1^{er} octobre 1969, échéant le 1^{er} octobre 1989 et portant intérêt au taux de 8½ % l'an, en vue de leur rachat.

Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$ dont les numéros commencent par la lettre M:

0882, 0883, 0884, 0885, 0887, 0888, 0889, 0890,
0891, 0892, 0894, 0896, 0897, 0898, 0899, 0900,
0901, 0903, 0905, 0906, 0915, 0929, 0931, 0933,
0937, 0938, 0939, 0941, 0943, 0945, 0947, 0951,
0957, 0959, 0965, 0967, 0969, 0971, 0982, 1000,
1004, 1006, 1008, 1015, 1019, 1021, 1023, 1028,
1039, 1043, 1045, 1049, 1051, 1052, 1073, 1075,
1084, 1092, 1094, 1101, 1102, 1103, 1104, 1106,
1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115,
1116, 1117, 1118, 1120.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} octobre 1987 et que la valeur en capital de ces obligations sera versée à leurs détenteurs par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite

banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations, avec les coupons d'intérêts échéant après le 1^{er} octobre 1987 y attachés.

Montréal-Nord, le 3 août 1987

52076

Le directeur des finances,
MICHEL LABRECQUE, C.G.A.

Ville de Sainte-Thérèse

Avis est, par les présentes, donné, que la ville de Sainte-Thérèse entend se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, lequel article se lit comme suit:

Article 422: les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriétés de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);
3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement ou se trouvent les terrains visés;
4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
- c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action, devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

La rue précisée ci-après, située dans les limites de la ville de Sainte-Thérèse, ouverte au public depuis plus de dix ans et sur laquelle aucune taxe n'a été prélevée durant la même période, est considérée comme chemin public et la propriété de la ville dans toute leur étendue.

Une partie du lot 63, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: au nord par la rue Sainte-Thérèse (montrée à l'originnaire) ou rue Blainville Est, vers l'est par le lot 63-1-2, vers le sud-ouest et vers l'ouest par la rue Turgeon (montrée à l'originnaire); mesurant trois mètres et soixante-six centimètres (3,66 m) vers le nord, sept mètres et soixante-deux centimètres (7,62 m) vers l'est, un mètre et cinquante-deux centimètres (1,52 m) vers le sud-ouest, sept mètres et douze centimètres (7,12 m) vers l'ouest. Cette parcelle de terrain contient en superficie dix-sept mètres carrés (17,0 m²), mesures métriques, le tout tel que montré sur un plan préparé par M. Jean-Paul Martin, arpenteur-géomètre, le 8 juin 1987, et conservé dans ses archives sous le numéro 8133. Toutes les dimensions, tant sur le plan que dans le texte, sont des mesures métriques.

Je soussigné, greffier de la ville de Sainte-Thérèse, atteste que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 précité ont été accomplies.

Sainte-Thérèse, le 15 août 1987

Le greffier de la ville,
JEAN-LUC BERTHIAUME

52036-33-2

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Angelo Zanfino et Louis Zanfino

Prenez avis que Angelo Zanfino et Louis Zanfino, domiciliés au 163, rue Briand, Longueuil, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur nom en ceux de Angelo Zanfino et Louis Zanfino.

Longueuil, le 27 juillet 1987

Les requérants,
ANGELO ET LOUIS ZANFINO

52051-33-2

Antonietta Maria Apruzzese

Prenez avis que Antonietta Maria Apruzzese, domiciliée au 7610, rue Denise, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annette Apruzzese.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 7 juillet 1987

Le procureur de la requérante,
DIANE NANCY DORAY, *avocate*

52028-33-2

Antonio Plamondon

Prenez avis que Antonio Plamondon, domicilié au 1900, rue Désilets, appartement 71, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antoine Plamondon.

Québec, le 30 juillet 1987

Le requérant,
ANTONIO PLAMONDON

52065-33-2

Conrad Imbeau

Prenez avis que Conrad Imbeau, domicilié au 420, boulevard Évain Ouest, Évain, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Conrad Mantha.

Rouyn-Noranda, le 21 juillet 1987

Les procureurs du requérant,
LAPOINTE, COSSETTE, GUIMONT,
LAFLAMME

51983-32-2

Denis Ladébauche

Prenez avis que Denis Ladébauche, domicilié au 120, rang Saint-Louis, Saint-Michel, Yamaska-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denis Tellier.

Ce changement affectera aussi le nom du fils du requérant Michaël Ladébauche-Hébert.

Sorel, le 19 juin 1987

52052-33-2

Le procureur du requérant,
BENOIT BOUCHER

Francine Lalancette

Prenez avis que Francine Lalancette, domiciliée au 4717, avenue des Érables, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frédérique Lalancette.

Montréal, le 28 juillet 1987

52029-33-2

La requérante,
FRANCINE LALANCETTE

Frank Henry Wuerffel

Prenez avis que Frank Henry Wuerffel, domicilié au 3400, rue Rushbrooke, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Frank Henry Dice.

Verdun, le 22 juillet 1987

51984-32-2

Le procureur du requérant,
ME SYLVAIN RHEULT

Gaétan Dufour

Prenez avis que Gaétan Dufour, domicilié au 7265, rue de la Vérendry, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Gérald Gaétan Lapointe.

Montréal, le 6 juillet 1987

52053-33-2

Le procureur du requérant,
PIERRE RIOPEL, avocat

Jacquelin Gagnon

Prenez avis que Jacquelin Gagnon, domicilié au 320, rue des Érables, La Baie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Gagnon.

La Baie, le 10 juillet 1987

52066-33-2

Le requérant,
JACQUELIN GAGNON

Joseph Napoléon Bélanger

Prenez avis que Joseph Napoléon Bélanger, domicilié au 6274, place des Dahlias, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Napoléon Paulo Bélanger.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Charlesbourg, le 22 juillet 1987

51985-32-2

Le requérant,
JOSEPH NAPOLÉON BÉLANGER

Joseph Paul-Louis Paulin

Prenez avis que Joseph Paul-Louis Paulin, domicilié au 5310, rue Faribault, Les Saules, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul-Louis Ross.

Québec, le 27 juillet 1987

52067-33-2

Le requérant,
JOSEPH PAUL-LOUIS PAULIN

Kyung Won Baik

Prenez avis que Kyung Won Baik, domiciliée au 272, 99^e Avenue, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kyung Won Nancy Baik.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 9 juillet 1987

52031-33-2

Les procureurs de la requérante,
STERN & BLUMER

Margaret Lise Bloemers

Prenez avis que Margaret Lise Bloemers, domiciliée au 157, montée Daigneault, Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Margie Lise De Champlain.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Saint-Hyacinthe, le 28 juillet 1987

52030-33-2 *Les procureurs de la requérante,*
BRODEUR, LA BRIE ET SENÉCAL

Marie Louise Gertrude Caron

Prenez avis que Marie Louise Gertrude Caron, domiciliée au 50, rue Principale Ouest, Lebel-sur-Quévillon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Louise Arsenaault Caron.

Rouyn-Noranda, le 9 juillet 1987

51986-32-2 *Les procureurs de la requérante,*
LAPOINTE, COSSETTE, GUIMONT,
LAFLAMME

Marie Yvette Dion

Prenez avis que Marie Yvette Dion, domiciliée au 361, rue Principale, Melocheville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Yvette Vetty Dion.

Melocheville, le 27 juillet 1987

52068-33-3 *La requérante,*
MARIE YVETTE DION

Marie Yvonne Lise Desrochers

Prenez avis que Marie Yvonne Lise Desrochers, domiciliée au 68, rue Saint-Georges, Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Yvonne Lysa Desrochers.

Québec, le 17 juillet 1987

51987-32-2 *Le procureur de la requérante,*
BRUNO LAROCHE, avocat

Marie-Jeanne Laurentienne Godbout

Prenez avis que Marie-Jeanne Laurentienne Godbout, domiciliée au 347, rue Turcotte Nord, Thetford-Mines, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Jeanne Jeannine Godbout.

Thetford-Mines, le 31 juillet 1987

La requérante,
52091-33-2 MARIE-JEANNE LAURENTIENNE GODBOUT

Napoléon Lauzier

Prenez avis que Napoléon Lauzier, domicilié au 50, rue Babel, Baie-Comeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Napoléon Paul Lauzier.

Baie-Comeau, le 23 juillet 1987

Les procureurs du requérant,
SABOURIN, SAVARD, NADEAU, FRANCOEUR,
51988-32-2 LARUE, DIONNE & ASSOCIÉS

Paul Forand

Prenez avis que Paul Forand, domicilié au 1050, rue Arthur-Sauvé, Laval-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul St-Aubin.

Laval, le 11 juin 1987

Les procureurs du requérant,
51989-32-2 SASSEVILLE, BELISLE & CENTOMO

Roger Imbeau

Prenez avis que Roger Imbeau, domicilié au 928, boulevard Témiscamingue, Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Alphonse Roger Mantha.

Rouyn-Noranda, le 21 juillet 1987

Les procureurs du requérant,
51990-32-2 LAPOINTE, COSSETTE, GUIMONT,
LAFLAMME

Roger Marcouiller

Prenez avis que Roger Marcouiller, domicilié au 801, 12^e Rue, Grand-Mère, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kenny Colby.

Shawinigan, le 29 mai 1987

51949-32-2

Le procureur du requérant,
CHRISTIANE LEFEBVRE, *notaire*

Saifong Vongsaly

Prenez avis que Saifong Vongsaly, domiciliée au 4570, rue Ontario Est, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Saifong Chon.

Montréal, le 2 juillet 1987

51991-32-2

Les procureurs de la requérante,
LAMARCHE, FOURNIER, BAILLARGEON,
avocats

Shahram Misaghi

Prenez avis que Shahram Misaghi, domicilié au 505, rue de Picardie, appartement 3, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Shahram Missaghi.

Ce changement affectera aussi le nom de l'épouse du requérant Carmele Turcotte Misaghi alias Missaghi et leur fils mineur non émancipé Sacha alias Kianoush Adam, tous deux domiciliés à la même adresse que le requérant.

52054-33-2

Le procureur du requérant,
CHANTAL CREVIER, *notaire*

Silvie Hotte

Prenez avis que Silvie Hotte, domiciliée au 480, rue Bisson, C.P. 1871, Saint-Jovite, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzie Hotte.

Montréal, le 24 juillet 1987

51992-32-2

Le procureur de la requérante,
PAUL SABBAGH, *avocat*

Sonh Vongsaly

Prenez avis que Sonh Vongsaly, domicilié au 4570, rue Ontario Est, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Vien Sonh Chon.

Cette demande vise également les noms des personnes suivantes: Moune Vongsaly, Khampheng Vongsaly, Toui Vongsaly, Tou-Tou Vongsaly, tous domiciliés à la même adresse que le requérant.

Montréal, le 2 juillet 1987

51993-32-2

Les procureurs du requérant,
LAMARCHE, FOURNIER, BARIBEAU,
BAILLARGEON, *avocats*

Tilda Nakiyingi

Prenez avis que Tilda Nakiyingi, domiciliée au 1375, rue Provencher, appartement 8, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tilda Balinda.

Montréal, le 10 juillet 1987

51950-32-2

Les procureurs de la requérante,
HANDELMAN, HANDELMAN & LITWACK,
avocats

Toune Vongsaly

Prenez avis que Toune Vongsaly, domiciliée au 4570, rue Ontario Est, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annie Chon.

Montréal, le 2 juillet 1987

51994-32-2

Les procureurs de la requérante,
LAMARCHE, FOURNIER, BAILLARGEON,
avocats

Wilbrod Lacroix

Prenez avis que Wilbrod Lacroix, domicilié au 14, avenue Sainte-Marie, Montmagny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Lacroix.

Montmagny, le 21 juillet 1987

51951-32-2

Le requérant,
WILBROD LACROIX

Won Sun Baik

Prenez avis que Won Sun Baik, domiciliée au 272, 99^e Avenue, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Won Sun Wendy Baik.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 9 juillet 1987

52032-33-2

Les procureurs de la requérante,
STERN & BLUMER

Yehouda Leib Hamburger

Prenez avis que Yehouda Leib Hamburger, domicilié au 475B, rue Querbes, Outremont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Harry Beck.

Repentigny, le 20 juillet 1987

51995-32-2

Les procureurs du requérant,
SAVOIE & SAVOIE

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005030-871

COMMISSION SCOLAIRE CÔTE-DE-BEAUPRÉ, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 10250, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, QC, demanderesse, contre RICHARD MATHIEU, domicilié au 6, côte du Fournel, L'Ange-Gardien, QC, RICHARD Y. LEE, adresse inconnue, JEAN MARK TURMEL, domicilié au 1113, avenue Royale, Beauport, QC, SIMON VERREAULT, domicilié au 763, boulevard 138, Saint-Tite-des-Caps, QC, défendeurs.

Assignment

Ordre est donné à monsieur Richard Y. Lee de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, QC, G1K 8K6, salle 1.24, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de monsieur Richard Y. Lee.

Québec, le 20 juillet 1987

52077

Le greffier adjoint,
YOLANDE LÉTOURNEAU

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1366-7829 H. & G. HAMEL & FILS INC.	1975 09 02	1987 07 21	de la dénomination sociale: MICHEL HAMEL ÉLECTRIQUE INC.
1637-9521 IVANHOÉ INC.	1979 07 29	1987 07 17	du capital-actions

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

188

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2526-9382 2526-9382 QUÉBEC INC.	1987 06 11	Montréal
2528-2864 2528-2864 QUÉBEC INC.	1987 07 16	Québec
2528-2955 2528-2955 QUÉBEC INC.	1987 07 16	Montréal
2528-2963 2528-2963 QUÉBEC INC.	1987 07 16	Montréal
2528-2971 2528-2971 QUÉBEC INC.	1987 07 16	Terrebonne
2528-2997 2528-2997 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3037 2528-3037 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3052 2528-3052 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Laval
2528-3128 2528-3128 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Abitibi
2528-3151 2528-3151 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3185 2528-3185 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3268 2528-3268 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Beauharnois
2528-3276 2528-3276 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3292 2528-3292 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3318 2528-3318 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Saint-Hyacinthe
2528-3326 2528-3326 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Laval
2528-3334 2528-3334 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Saint-François
2528-3342 2528-3342 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3359 2528-3359 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Bedford
2528-3367 2528-3367 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Bedford
2528-3433 2528-3433 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3540 2528-3540 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Iberville
2528-3557 2528-3557 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Montréal
2528-3631 2528-3631 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Rimouski
2528-3706 2528-3706 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3722 2528-3722 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Terrebonne
2528-3730 2528-3730 QUÉBEC INC..	1987 07 20	Terrebonne
2528-3755 2528-3755 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Richelieu
2528-3771 2528-3771 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-3888 2528-3888 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-3896 2528-3896 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Longueuil
2528-3953 2528-3953 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Terrebonne
2528-4035 2528-4035 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Laval
2528-4084 2528-4084 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Joliette
2528-4100 2528-4100 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Bedford
2528-4134 2528-4134 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4175 2528-4175 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4183 2528-4183 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4191 2528-4191 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4209 2528-4209 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4217 2528-4217 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4225 2528-4225 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4233 2528-4233 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4241 2528-4241 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-4266 2528-4266 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4274 2528-4274 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4282 2528-4282 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4290 2528-4290 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4308 2528-4308 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4316 2528-4316 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4324 2528-4324 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4332 2528-4332 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4340 2528-4340 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4357 2528-4357 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4365 2528-4365 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4399 2528-4399 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4423 2528-4423 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Iberville
2528-4514 2528-4514 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4522 2528-4522 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4530 2528-4530 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4548 2528-4548 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4555 2528-4555 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4639 2528-4639 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-4662 2528-4662 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4720 2528-4720 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Iberville
2528-4753 2528-4753 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4795 2528-4795 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4811 2528-4811 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4829 2528-4829 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4878 2528-4878 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4969 2528-4969 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4993 2528-4993 QUÉBEC INC.	1987 09 01	Longueuil
2537-2913 2537-2913 QUÉBEC INC.	1987 07 17	Hull
2537-3952 2537-3952 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Gaspé
2537-3960 2537-3960 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Saint-Maurice
2537-4026 2537-4026 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Abitibi
2537-4349 2537-4349 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Québec
2537-4406 2537-4406 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Chicoutimi
2537-4448 2537-4448 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Beauharnois
2537-4455 2537-4455 QUÉBEC INC.	1987 07 20	Saint-François
2537-4521 2537-4521 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Drummond
2537-4554 2537-4554 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-4703 2537-4703 QUÉBEC INC.	1987 07 24	Saint-Hyacinthe
2537-4786 2537-4786 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2537-4810 2537-4810 QUÉBEC INC.	1987 07 24	Beauce
2537-4893 2537-4893 QUÉBEC INC.	1987 07 21	Terrebonne
2537-4943 2537-4943 QUÉBEC INC.	1987 07 31	Labelle
2537-4950 2537-4950 QUÉBEC INC.	1987 07 22	Alma
2537-5007 2537-5007 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Alma
2537-5015 2537-5015 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Beauharnois
2537-5056 2537-5056 QUÉBEC INC.	1987 07 23	Québec
2537-5189 2537-5189 QUÉBEC INC.	1987 07 24	Québec
2537-5213 2537-5213 QUÉBEC INC.	1987 07 24	Québec
2528-4027 ACTION 24 HEURES INC.	1987 07 21	Montréal
2537-4000 ACTION INVESTISSEMENT 2000 INC.	1987 07 21	Québec
2528-2898 AGENCE DE VENTE PIERRE GAUTHIER INC. SALES AGENCY PIERRE GAUTHIER INC.	1987 07 16	Joliette
2537-5171 LES ALIMENTS MIRONIE INC.	1987 07 23	Québec
2528-3177 ALPHA R.I. INC.	1987 07 17	Montréal
2537-3432 AMBULANCE DE MONTCALM INC.	1987 07 17	Joliette
2537-4695 LES AMEUBLEMENTS H.R.M. INC.	1987 07 24	Arthabaska
2537-4604 ANDRÉ CHAPUT, SERVICES HORTICOLES INC.	1987 07 20	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-4760 ANTENNES PARABOLIQUES SÉLECT INC.	1987 07 24	Chicoutimi
2528-2906 ARMOIRES LE CARTEL LTÉE	1987 07 16	Montréal
2528-3169 ASPIRO A.M. INC.	1987 07 17	Bedford
2528-4647 LES ASSURANCES COTTON & ROBERTSON INC.	1987 07 22	Gaspé
2528-4589 LES ATELIERS C H ARTS INC.	1987 07 22	Drummond
2528-4605 AUBAINES LADOUCEUR INC.	1987 07 22	Longueuil
2537-4745 L'AUTO MASKOUTAINE INC.	1987 07 24	Saint-Hyacinthe
2537-3457 A.L.R. GILBERT INC.	1987 07 20	Beauce
2528-3243 A.N.C. CONSULTANTS LTÉE	1987 07 17	Montréal
2537-4687 AU BAMBOCHARD INC.	1987 07 23	Charlevoix
2537-4430 BÉLANGER SOUDURE INC.	1987 07 20	Rimouski
2528-4936 BIRD ESCHER WYSS CANADA INC.	1987 07 23	Montréal
2537-4935 BOUCHERIE MARQUIS & LACHANCE INC.	1987 07 22	Québec
2528-4951 BOULANGERIE & PÂTISSERIE MOLISANA INC.	1987 07 23	Montréal
2528-2948 BOUTIQUE ANILA INC.	1987 07 16	Mingan
2537-3846 BOUTIQUE DE SPORT M.J.R.D. INC.	1987 07 17	Montréal
2528-4837 BOUTIQUE FUTURA DE JOLIETTE (1987) INC.	1987 07 22	Joliette
2528-4894 BRONZAGE MORETTI INC.	1987 07 23	Terrebonne
2528-4472 BUREAU DE CONSEILS ET D'ADMINISTRATION VINCELETTE & ASSOCIÉS INC.	1987 07 22	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3482 CADIEUX-LACROIX INC.	1987 07 20	Montréal
2528-3474 CADIEUX-P.A.T. INC.	1987 07 20	Montréal
2537-5049 CADO DESIGN INC.	1987 09 15	Québec
2528-4738 CANEVAS LAURENTIDES (1987) INC.	1987 07 22	Terrebonne
2528-3144 CANNOK INC.	1987 07 17	Montréal
2537-4901 CAPITAINE ROGER DUFOUR INC.	1987 07 22	Québec
2528-4696 LES CARROSSERIES P. BEAUPRÉ INC.	1987 07 22	Beauharnois
2537-3994 CENTRE DE LA PHOTO T.M. INC.	1987 07 21	Frontenac
2528-3672 CENTRE DE MÉDECINE PHYSIQUE LAVAL INC.	1987 07 20	Laval
2537-3473 CENTRE DE SERVICE AUTO M.C. INC.	1987 07 20	Gaspé
2537-4802 CENTURY 21 JAYCOR INC.	1987 07 24	Montréal
2528-4886 CERAMARBRE INC.	1987 07 23	Montréal
2528-3078 CESARE BALQUIS STUDIO INC.	1987 07 17	Montréal
2537-3853 CHAUSSURES JAZZIE INC.	1987 07 20	Charlevoix
2528-3524 CHEMIN GASCON PIÈCES D'AUTO INC.	1987 07 20	Joliette
2537-5064 CLIMATISATION NOVAIR INC.	1987 07 23	Québec
2528-3250 CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE LANAUDIÈRE INC.	1987 07 17	Joliette
2528-3664 LE COFFRE À JOUETS MATANE INC.	1987 07 20	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-4563 LES COMMERÇANTS INTERNATIONAUX WELCOME INC. WELCOME INTERNATIONAL TRADING INC.	1987 07 22	Longueuil
2537-3978 COMMUNICATIONS THIBEAULT (1987) LTÉE	1987 07 21	Drummond
2528-4431 LES CONSEILLERS R.H. PRONOVOST & ASSOCIÉS INC.	1987 07 22	Montréal
2537-4927 CONSTRUCTION RAYNALD GOURGES INC.	1987 07 22	Québec
2528-3649 CONSTRUCTION RÉNALD GUIMOND INC.	1987 07 20	Laval
2528-4621 LES CONSTRUCTIONS TRAM INC.	1987 07 22	Montréal
2537-4489 CONSULTANT GUY GUÉRETTE INC.	1987 07 20	Drummond
2537-4737 COSTUMIERS COBEL INC.	1987 07 24	Québec
2537-4778 CRÉATIONS JEAN & PAUL INC.	1987 07 23	Montréal
2528-3615 CRÉATIONS ROSINE INC.	1987 07 20	Montréal
2528-2914 LES CUISINES M.S. INC.	1987 07 16	Montréal
2528-4456 C. LÉVESQUE & FILS INC.	1987 07 22	Montréal
2528-4381 DÉPANNEUR CHEZ MONIQUE ET GAÉTAN INC.	1987 07 21	Longueuil
2537-3903 DÉPANNEUR JEAN PIERRE NAUD INC.	1987 07 20	Québec
2537-4794 DISMIC INC.	1987 07 24	Saint-Hyacinthe
2528-4571 DISTRIBUTION M. GAUVIN INC.	1987 07 22	Montréal
2528-3623 LES DISTRIBUTIONS RILET INC.	1987 07 20	Rimouski
2537-4547 AU DOMAINE DE LA ROSERAIE INC.	1987 07 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3607 DUODROSSE INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3680 ÉBÉNISTERIE D.M. INC.	1987 07 20	Terrebonne
2528-3409 LES ÉBÉNISTERIES STRATO-CUBES INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3508 LES ÉDITIONS FUTURE INC.	1987 07 20	Montréal
2528-4019 LES ENSEIGNES LORENZO INC.	1987 07 21	Hull
2528-4118 ENTREPRISE YVES GERMAIN ÉLECTRIQUE INC.	1987 07 21	Joliette
2528-3995 LES ENTREPRISES BENOIT LABEL INC.	1987 08 01	Montréal
2528-2989 LES ENTREPRISES DE GESTION OPTION + INC.	1987 07 16	Montréal
2537-5148 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES CLAUDE DELISLE INC.	1987 07 23	Saint-Maurice
2537-3986 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES JEANNOT BERGERON INC.	1987 07 20	Baie-Comeau
2528-4670 LES ENTREPRISES GUY GEOFFRION INC.	1987 07 22	Richelieu
2528-3656 LES ENTREPRISES G. & P. ST-ONGE INC.	1987 07 20	Saint-Hyacinthe
2528-3862 LES ENTREPRISES J.M. BÉGIN LTÉE	1987 07 21	Terrebonne
2537-3929 LES ENTREPRISES J.P. CURIE INC.	1987 07 20	Abitibi
2528-4928 ENTREPRISES MAJORIC ANGERS INC.	1987 07 23	Chicoutimi
2537-3861 LES ENTREPRISES PELCHAT ET BEAUDOIN INC.	1987 07 20	Québec
2537-4570 LES ENTREPRISES PERSONNALITÉS D'AFFAIRES INC.	1987 07 21	Québec
2537-3424 LES ENTREPRISES SAMMERDI INC.	1987 07 17	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-4414 LES ENTREPRISES SÉLECTES BLANC-SABLON INC.	1987 07 20	Mingan
2537-5155 ÉPICERIE FERNAND GAUTHIER INC.	1987 07 23	Rimouski
2537-4463 ÉPICERIE J.F. INC.	1987 07 20	Charlevoix
2537-4364 ÉPICERIE-BOUCHERIE DANIEL LANDRY INC.	1987 07 20	Chicoutimi
2528-3417 ÉQUIPELUC INC.	1987 07 17	Longueuil
2537-3895 EXCAVATION C.G. LOIGNON INC.	1987 07 20	Beauce
2528-3490 EXCAVATION F.G.B. INC.	1987 07 20	Montréal
2528-3714 EXCIL INC.	1987 07 20	Terrebonne
2537-3408 FERBLANTERIE GRANBY INC.	1987 07 17	Bedford
2528-3979 FERME A. FONTAINE INC.	1987 07 21	Saint-Hyacinthe
2537-4505 FERME CLAUDE CLICHE INC.	1987 07 21	Québec
2537-3416 FERME EXCEL-PORC INC.	1987 07 17	Montmagny
2528-4654 FERME J. & F. BÉLANGER INC.	1987 07 22	Québec
2537-4471 FERME MARIAL INC.	1987 07 20	Rimouski
2537-5163 FERME RAYMOND ARSENAULT ET FILS INC.	1987 07 23	Montmagny
2537-4513 FERME RAYMOND PLANTE INC.	1987 07 21	Québec
2537-4372 FERME RIENDEAU ET FRÈRES INC.	1987 07 20	Saint-François
2526-9390 FERME ROBERT PERREAULT INC.	1987 06 11	Joliette
2528-4852 LES FERMES DUMONTIER INC.	1987 07 22	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3938 LES FERMES MAC DUFF INC.	1987 07 21	Richelieu
2528-3698 FOCUS MICRO ONDES INC. <i>FOCUS MICROWAVES INC.</i>	1987 07 20	Montréal
2528-4787 FOISY ET FOURNIER NETTOYEURS INC.	1987 07 23	Longueuil
2537-5130 FORAGE HADES INC.	1987 07 23	Québec
2537-4034 FRANCHISE ARC-EN-CIEL INC.	1987 07 21	Québec
2537-5205 GARAGE TOUSSAINT CAUCHON INC.	1987 09 01	Charlevoix
2528-3136 GASTON GUAY, CONSULTANT TECHNIQUE INC.	1987 07 17	Joliette
2528-3029 GESTION 140645 INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3847 GESTION BGO INC. <i>BGO HOLDINGS INC.</i>	1987 07 21	Montréal
2526-9374 GESTION CEBE INC.	1987 06 11	Rouyn-Noranda
2537-4638 GESTION CONSEIL DANIEL JOBIN INC.	1987 07 22	Québec
2528-2872 GESTION CONSUL D'OR INC. <i>CONSUL D'OR MANAGEMENT INC.</i>	1987 07 16	Abitibi
2537-4992 GESTION GERVAIS-ROULEAU INC.	1987 07 22	Abitibi
2537-5114 GESTION JEAN-LUC GAUTHIER INC.	1987 07 23	Charlevoix
2537-4653 GESTION JEAN-MARC LANOUEITE INC.	1987 07 21	Montréal
2537-5122 GESTION LAURIAN MARCOTTE INC.	1987 07 23	Abitibi
2537-5106 GESTION LEMCO INC.	1987 07 23	Abitibi
2537-4042 GESTION LUC FOURNIER INC.	1987 07 21	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-3549 GESTION L. R. LAROCHELLE INC.	1987 07 15	Québec
2528-4613 GESTION RICHARD DI MURO INC.	1987 07 22	Joliette
2537-4885 GESTION ROBERT ABRAHAM INC.	1987 07 21	Chicoutimi
2528-3920 GESTION SERVICES D'ENTRETIEN ALLEN LTÉE ALLEN MAINTENANCE MANAGEMENT LTD.	1987 07 21	Montréal
2537-4679 GESTION V. BONNEAU LTÉE	1987 07 23	Québec
2537-4984 LES GESTIONS JACQUES BLAIN INC.	1987 07 22	Laval
2528-4464 GODUE IMMOBILIER INC.	1987 07 22	Montréal
2528-3581 GOLF ALLARD DE ST-ÉTIENNE INC.	1987 07 20	Bedford
2537-4968 LE GROUPE ARKOS INC.	1987 07 22	Chicoutimi
2528-4076 GROUPEMENT D'INVESTISSEMENT SICARD (G.I.S.) INC.	1987 07 21	Montréal
2537-5775 GUY PAQUET NISSAN INC.	1987 07 24	Montmagny
2537-4661 LES HABITATIONS G.L. INC.	1987 07 22	Terrebonne
2528-3425 LES HABITATIONS M.L. BRETON INC.	1987 07 17	Longueuil
2537-4497 HARMONIE ELLE INC.	1987 07 20	Charlevoix
2537-4562 HARMONIE NATURE INC.	1987 07 21	Laval
2528-4597 IMMEUBLE GASCON SEGUIN INC.	1987 07 22	Joliette
2528-3748 LES IMMEUBLES MEBRO INC.	1987 07 20	Longueuil
2528-3011 LES IMMEUBLES R.G. ET G.G. INC.	1987 07 17	Saint-François
2528-3904 IMMOLUXE INC.	1987 07 21	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3060 IMPRIMERIE QUAD INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3912 INFOMAP INC.	1987 07 21	Bedford
2528-3391 INSTALLATION JYC SPÉCIALITÉ INC.	1987 07 17	Montréal
2537-4422 LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES YVON HUOT INC.	1987 07 20	Saint-François
2528-4977 INVENTAIRE VISION INC.	1987 07 22	Longueuil
2537-4752 INVESTISSEMENTS DUHAMEL, RÉGIMBALD, MORINVILLE INC.	1987 07 23	Montréal
2537-4398 LES INVESTISSEMENTS LAJOGUY INC.	1987 07 20	Saint-François
2537-5098 JACQUES PAQUET ET ASSOCIÉS, ÉVALUATION IMMOBILIÈRE INC.	1987 07 23	Québec
2528-4480 JEAN-CHARLES AUTOMOBILES INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4001 KEIDOK LIM TURCOT, TRAITEUR INC.	1987 07 21	Montréal
2528-3383 KEVIN SHEMIE & ASSOCIÉS INC. <i>KEVIN SHEMIE & ASSOCIATES INC.</i>	1987 07 17	Montréal
2528-3961 LACASSE & CREVIER COMPAGNIE INC.	1987 07 21	Terrebonne
2528-3854 AU LAVOIR JÉROMIEN INC.	1987 07 21	Terrebonne
2528-4803 LES LÉGUMES TRANSFORMÉS DU QUÉBEC INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4761 LIBRAIRES LEXIS INC. <i>LEXIS BOOKSELLERS INC.</i>	1987 07 22	Montréal
2537-4976 LOCATION DE TÉLÉVISEURS YVON GOSSELIN INC.	1987 07 22	Frontenac
2528-4258 LOCATION VALLÉE ST-SAUVEUR INC.	1987 07 21	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2528-3821 LOCATIONS GALORE INC.	1987 07 21	Gaspé
2528-2930 MACHINERIE G.E. INC.	1987 07 16	Laval
2528-3789 MAÇONNERIE ROGER TOMASSINI & FRÈRES INC.	1987 07 21	Longueuil
2537-4596 MAÇONNERIE SERAY INC.	1987 07 20	Terrebonne
2537-4307 MAÇONNERIE TREMBLAY & FILS INC.	1987 07 20	Terrebonne
2537-4380 LES MAÇONNERIES MICHEL & ALAIN INC.	1987 07 20	Saint-François
2537-4315 MAGNÉTOR INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3193 MARCEL PAQUIN INC.	1987 07 17	Terrebonne
2537-3879 MARCHÉ C.M. DALLAIRE INC.	1987 07 20	Saint-Maurice
2537-5023 MARMAX ÉLECTRIQUE INC.	1987 07 23	Terrebonne
2528-3516 MELANSON COMEAU TRAITEUR-ES INC.	1987 07 20	Montréal
2528-3839 MÉTA RÉNOVATION INC.	1987 07 21	Montréal
2528-3110 MÉTAL ST-APOLLINAIRE INC.	1987 07 17	Québec
2528-4688 MICROGRAIN INC.	1987 07 22	Richelieu
2528-4860 MICRO-LOGICIELS EXPERTS INC.	1987 07 22	Laval
2528-3284 MIKSET MACHINERIES INC.	1987 07 17	Montréal
2528-3805 LES MILLIONS BODEM INC.	1987 07 20	Montréal
2528-4407 LES MINÉRAUX AMERI LTÉE AMERI MINERALS LTD.	1987 07 21	Montréal
2528-3045 MOTEL LA RÉSERVE (1987) INC.	1987 07 17	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-4612 MOTELS DES CÈDRES INC.	1987 07 21	Rimouski
2537-5072 M. & M.R. CONSTANT INC.	1987 07 23	Arthabaska
2528-2880 M.B.C. INFORMAD INC.	1987 07 16	Abitibi
2537-4620 NETTOYEUR ÉCONOMIQUE LEFEBVRE INC.	1987 07 21	Gaspé
2537-5080 NOVARE, SOCIÉTÉ CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES INC.	1987 07 23	Québec
2537-3440 LE PAPETIER DU CENTRE INC.	1987 07 17	Gaspé
2528-4746 PAVAGE ET PAYSAGE MORELLI INC.	1987 07 22	Beauharnois
2528-3532 PÉPIN BRIQUE & PIERRE INC.	1987 07 20	Joliette
2528-4910 PLACAGE INDUSTRIEL S.M.R. INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4167 LES PLACEMENTS CHRISTIAN GAUDET INC.	1987 07 21	Saint-François
2528-3466 PLANIFICATIONS PERSONNELLES IDÉES PLUS INC.	1987 07 20	Montréal
2528-3219 PLASTIQUES MEDISMA INC.	1987 07 17	Terrebonne
2528-3227 POLYJECT INC.	1987 07 17	Terrebonne
2528-4415 LA PORTE SZECHUAN (1987) INC.	1987 07 21	Longueuil
2537-4331 POURVOIRIES AU NORD DU NORD INC.	1987 07 20	Québec
2528-3086 PRO ACTION ÉLECTRIQUE INC.	1987 07 20	Beauharnois
2528-4092 PRODUCTIONS DUCODAC INC.	1987 07 21	Montréal
2528-3599 LES PRODUCTIONS HOP LA VIE INC.	1987 07 20	Montréal
2528-4142 PRODUCTIONS OCÉANTUME INC.	1987 07 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-4059 LES PRODUCTIONS SPECTRIMAGE INC.	1987 07 21	Québec
2528-4449 PROGAZ D.M.N. INC.	1987 07 22	Montréal
2528-3813 PROTECTION D'INCENDIE SÉCURITÉ (CANADA) INC. <i>SECURITY FIRE PROTECTION (CANADA) INC.</i>	1987 07 20	Laval
2528-4985 PRO-SPEC INFORMATIQUE INC.	1987 07 23	Montréal
2528-4779 LES RÉALISATIONS D.R. INC.	1987 07 23	Trois-Rivières
2528-3003 LE REFLET DE MA PERSONNALITÉ INC.	1987 07 17	Iberville
2528-3797 RÉPARATION D'OUTILS STE-THÉRÈSE INC.	1987 07 21	Terrebonne
2528-3565 RESSOURCES ALLEN INC.	1987 07 20	Rouyn-Noranda
2528-3573 RESSOURCES KIMEX INC.	1987 07 20	Rouyn-Noranda
2528-4845 RESTAURANT HIEN VUONG INC.	1987 07 22	Montréal
2528-3235 RESTAURANT L'ENTRE-LACS INC.	1987 07 17	Joliette
2528-4506 RESTAURANT TOULOUSE INC. <i>TOULOUSE RESTAURANT INC.</i>	1987 07 22	Montréal
2528-4043 ROGER MORENCY COULEURS INC.	1987 07 21	Rimouski
2528-3201 RONOVA MAX INC.	1987 07 17	Longueuil
2537-4323 LES ROUTIERS PAPINEAU (1987) INC.	1987 07 17	Hull
2537-5197 R. SANTERRE & FILS INC.	1987 07 24	Québec
2528-3763 SALLE DE QUILLES BUCKINGHAM INC.	1987 07 20	Hull
2528-3375 SALON DE THÉ LES GALANTRIES INC.	1987 07 17	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-4539 SERGE LEMIEUX ET ASSOCIÉS INC.	1987 07 20	Longueuil
2528-3094 SÉRIGRAPHIE PROMOTION S.M. INC.	1987 07 17	Terrebonne
2528-4068 SERVICE DE DÉPANNAGE ROUTIER LAURENTIEN INC.	1987 07 21	Terrebonne
2537-3887 SERVICE DE LOCATION D'APPARTEMENTS DE LA CAPITALE INC.	1987 07 20	Québec
2528-4712 SERVICES ADMINISTRATIFS OPTRON INC. <i>OPTRON ADMINISTRATIVE SERVICES INC.</i>	1987 07 22	Montréal
2537-4711 SERVICES A. P. GUAY INC.	1987 07 24	Québec
2537-4646 LES SERVICES FINANCIERS JOBOURG INC.	1987 07 22	Québec
2528-4050 LES SERVICES IMMOBILIERS GODARD (1987) INC.	1987 07 21	Terrebonne
2528-4944 LES SERVICES SURFKLEEN INC. <i>SURFKLEEN SERVICES INC.</i>	1987 07 23	Montréal
2528-4704 SOCIÉTÉ COMMERCIALE GESTRA INC.	1987 07 22	Montréal
2528-3441 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DINERS INC. <i>DINERS DEVELOPMENT CORPORATION</i>	1987 07 17	Longueuil
2537-4018 LA SOCIÉTÉ DE GESTION PROFIT TECHNIQUE INC.	1987 07 21	Québec
2528-3458 LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SERFATT INC.	1987 07 20	Montréal
2528-3946 STATION SERVICE LA PROVIDENCE INC.	1987 07 21	Saint-Hyacinthe
2528-4902 STUDIO DE PHOTOGRAPHIE 9 INC.	1987 07 23	Montréal
2537-5031 LES STUDIOS D'HABITATION BERSIM INC.	1987 07 23	Québec
2528-3102 SURINTENDANT GILLES ROUSSEAU INC.	1987 07 17	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2537-3945 TÉLÉ-DISTRIBUTIONS G.S.M. INC.	1987 07 21	Québec
2528-3987 TOITURES ST-HENRI INC.	1987 07 21	Montréal
2528-4498 TRANSPORT BRASSARD ET HUDON INC.	1987 07 22	Alma
2537-3911 TRANSPORT H. DUMONT INC.	1987 07 20	Kamouraska
2537-4588 TRANSPORTS JACQUES BÉCHARD & FILS INC.	1987 07 20	Abitibi
2528-3870 TRANSPORTS N. E. P. INC.	1987 07 21	Laval
2528-2922 TRANSPORTS SYLVIE INC.	1987 07 16	Montréal
2537-3465 LES TRANSPORTS T.W.K. INC.	1987 07 20	Arthabaska
2537-4729 TRUDEL & PICHÉ (AGRICOLE) INC.	1987 07 24	Trois-Rivières
2537-3838 LES VÉHICULES USAGÉS CLAUDE GEMME INC.	1987 07 17	Longueuil
2528-4373 LES VENTES & SERVICE SAVIO INC.	1987 07 21	Montréal
2528-3300 VÊTEMENT MÉTÉO INC.	1987 07 17	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

188

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1231-6725 ALTITUDE 1200 INC.	1964 09 02	1987 07 23	
1338-8616 LES AUTOMOBILES ST-FRANÇOIS INC.	1973 08 22	1987 07 20	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1227-9592 A. AIRD & ASSOCIÉS INC.	1952 10 10	1987 07 23	
1246-6256 CIPAR INC.	1968 10 16	1987 07 20	
1230-8276 DÉVELOPPEMENTS ALA INC.	1962 10 24	1987 07 23	
1504-6063 ENTREPRISE ALMARO INC.	1976 08 16	1987 07 21	
1356-1873 LES ENTREPRISES TREMOY LTÉE	1974 05 01	1987 07 20	
1282-9537 FERME DU ROSSIGNOL (1980) INC.	1969 10 28	1987 07 21	
1480-4447 LES JEANS SANTANA LTÉE	1975 10 17	1987 07 20	
1636-9100 LES PRODUCTIONS K.J.B. INC.	1979 06 08	1987 07 22	K-TEC INC.
1277-9187 RADIO NORD INC.	1947 01 17	1987 07 21	
1146-6562 SABLE CLASSIFIÉ ET ÉQUIPEMENT DE WILSON LTÉE	1964 06 02	1987 07 20	
1338-7659 SALON DE QUILLES LORRAINE INC.	1972 07 11	1987 07 20	GESTION MAURICE FILLION INC.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

188

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2537-3937 BO JEANS LIB INC.	1860-7036 QUÉBEC INC. JEANS LIB INC. 2322-0502 QUÉBEC INC. 2428-6387 QUÉBEC INC. BO JEANS LIB INC.	1987 07 19	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2537-5502 LES JARDINS DU HAUT ST-LAURENT INC.	FOYER LE BLANC SOMMET INC. LES JARDINS DU HAUT ST-LAURENT INC.	1987 07 23	Québec
2537-4919 MÉLANÇON, BOYER ET ASSOCIÉS INC.	MÉLANÇON, BOYER ET ASSOCIÉS INC. BOYER, ALLARD & ASSOCIÉS INC.	1987 08 01	Trois-Rivières
2537-5767 MOULÉE VALLÉE INC. VALLEY FEED INC.	MURPHY, VIENS & COOTE INC. LES SERVICES AGRICOLES JOHANN INC.	1987 08 01	Saint-François
2537-4356 TECHNI-CÉRAM INC.	TECHNI-CÉRAM INC. SILUMINE ART INC.	1987 08 01	Québec

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

188

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2412-8571 2412-8571 QUÉBEC INC.	1986 02 25	1987 07 20	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS GRAF INC.
2422-2424 2422-2424 QUÉBEC INC.	1986 11 17	1987 07 23	de la dénomination sociale: FOYER LE BLANC SOMMET (1987) INC.
2425-6125 2425-6125 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1987 07 21	1) de la dénomination sociale: PÊCHERIES J. ALFRED INC. 2) du district: Rimouski
2425-6620 2425-6620 QUÉBEC INC.	1986 12 30	1987 07 20	du district: Longueuil
2425-9434 2425-9434 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1987 07 17	du district: Bedford

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2427-8111 2427-8111 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1987 07 22	de la dénomination sociale: LA CORPORATION LE SORCIER DU BOIS WOOD WIZARDRY CORPORATION
2433-4211 2433-4211 QUÉBEC INC.	1987 02 27	1987 07 22	de la dénomination sociale: DUGUAY PRIEUR, CABINET DE TRADUCTION INC.
2434-2446 2434-2446 QUÉBEC INC.	1986 01 14	1987 07 17	de la dénomination sociale: LES ALIMENTS VALDI (1987) INC. VALDI FOODS (1987) INC.
2437-2799 2437-2799 QUÉBEC INC.	1986 05 22	1987 07 20	de la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS NOVAKOV INC.
2525-1794 2525-1794 QUÉBEC INC.	1987 04 30	1987 07 17	du district: Bedford
2526-3963 2526-3963 QUÉBEC INC.	1987 05 28	1987 07 20	de la dénomination sociale: RESSOURCES ORLÉANS INC.
2526-9572 2526-9572 QUÉBEC INC.	1987 06 11	1987 07 22	de la dénomination sociale: LE TERRITOIRE DES LACS INC.
2527-2774 2527-2774 QUÉBEC INC.	1987 06 18	1987 07 16	du district: Terrebonne
2527-8771 2527-8771 QUÉBEC INC.	1987 07 02	1987 07 21	du district: Longueuil
2528-1973 2528-1973 QUÉBEC INC.	1987 07 13	1987 07 20	de la dénomination sociale: SERVICE AMBULANCIER MÉTROPOLITAIN INC.
2535-6585 2535-6585 QUÉBEC INC.	1987 05 28	1987 07 22	de la dénomination sociale: LES COURTAGES HAUTES-LAURENTIDES INC.
2535-7005 2535-7005 QUÉBEC INC.	1987 06 02	1987 07 21	de la dénomination sociale: LA FERME CLAUDE MORNEAU INC.
2536-1460 2536-1460 QUÉBEC INC.	1987 08 12	1987 08 12	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2536-2161 2536-2161 QUÉBEC INC.	1987 06 12	1987 07 20	de la dénomination sociale: DENIS PROVENCHER ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE INC.
2536-2930 2536-2930 QUÉBEC INC.	1987 06 10	1987 07 20	de la dénomination sociale: ACCESSOIRES D'AUTOS MARTIN BARIL INC.
2536-3938 2536-3938 QUÉBEC INC.	1987 06 17	1987 07 20	de la dénomination sociale: FERME L.G. LEFÈBVRE INC.
2536-9125 2536-9125 QUÉBEC INC.	1987 06 30	1987 07 21	de la dénomination sociale: BANQUETS BAILLARGEON & FILLES (1987) INC.
2536-9513 2536-9513 QUÉBEC INC.	1987 06 30	1987 07 17	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS CHARLES H. GUAY INC.
2536-9521 2536-9521 QUÉBEC INC.	1987 06 30	1987 07 17	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS PIERRE GUAY INC.
2160-7080 AD HOC AUTOMOBILES INC.	1983 10 05	1987 07 22	de la dénomination sociale: AUTOS SAUREL-VILLE INC.
2165-2797 ATELIER DE DÉBOSELAGE J.L.C. INC.	1984 01 30	1987 07 21	de la dénomination sociale: CENTRE DE DÉBOSELAGE JEAN LAPOINTE INC.
2160-0192 LES BANQUETS FINE GUEULE INC.	1983 09 09	1987 07 21	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2151-3387 BEAUDOIN, HAMEL ET ASSOCIÉS INC.	1983 02 22	1987 07 23	de la dénomination sociale: GEXFOR INC.
2167-7661 BOUCHERIE ANDRÉ PROULX INC.	1984 03 19	1987 07 17	de la dénomination sociale: LES ALIMENTS TRANS GRAS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2415-3934 BRASSERIE LE BEUCERON INC.	1986 04 17	1987 07 22	de la dénomination sociale: LE BAR LA PLACE INC.
2421-6608 B.C. ÉLECTRONIQUE INC.	1986 10 31	1987 07 21	de la dénomination sociale: FORTIN AUTO RADIO INC.
1362-2980 CITERNE-XPRT INC.	1975 03 10	1987 07 21	du capital-actions
1176-0980 COMMUNICATIONS THIBEALT (1981) LTÉE	1963 05 27	1987 07 21	de la dénomination sociale: SERVICE TÉLÉPHONIQUE D.T.A.S. INC.
1127-9791 LA COMPAGNIE DE TAPIS INTERNATIONALE INC.	1948 07 28	1987 07 15	du capital-actions
2535-2618 LA CORPORATION DU GROUPE LA LAURENTIENNE	1987 05 15	1987 07 15	du capital-actions
1367-0468 DESSIN STRUCTURAL B.D. INC.	1975 09 22	1987 07 17	du district: Montréal
1852-1831 DOMAINE J.M.D.B. INC.	1981 11 12	1987 07 23	du capital-actions
2323-2739 D.J. TAYLOR & ASSOCIÉS INC.	1985 08 09	1987 07 21	1) du district: Laval 2) du capital-actions 3) des dispositions
1362-4713 D'AMBROISE & FRÈRES INC.	1975 03 18	1987 07 21	du district: Bedford
2164-3788 LES ENCRE S.D. INC.	1984 01 06	1987 07 20	de la dénomination sociale: 2164-3788 QUÉBEC INC.
2312-4282 LES ENTREPRISES DAVID & DONALD INC.	1984 11 05	1987 07 20	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DAVID ROY INC.
2427-6404 LES ENTREPRISES LABONTÉ LTÉE	1987 01 02	1987 07 08	du capital-actions
2160-1349 GASTON PARENT LTÉE	1983 09 23	1987 07 21	de la dénomination sociale: G. PARENT LTÉE
2165-0825 GESTION CLAUDE OUELLET INC.	1983 12 20	1987 07 20	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2320-2351 GROUPE CABANO D'ANJOU INC.	1985 04 30	1987 07 22	du capital-actions
1638-1485 GROUPE IMMOCRÉDIT INC.	1979 09 07	1987 07 21	de la dénomination sociale: IMMOCRÉDIT INC.
1463-3531 LES IMMEUBLES MARIE-FRANCE INC.	1975 11 28	1987 07 23	du capital-actions
2318-2173 LES INDUSTRIES SOLVEX INC.	1985 03 21	1987 07 21	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES A. VEILLETTE INC.
2433-8873 LE 3090 LINTON INC.	1985 11 06	1987 07 17	de la dénomination sociale: LE 3295/3301 VAN HORNE INC.
1323-8498 LIVRAISON LEPAGE LTÉE	1970 01 12	1987 07 17	du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2431-5095 LES LOCATIONS ANGI INC.	1987 03 30	1987 07 23	de la dénomination sociale: LES TRANSPORTS ANGI INC.
2418-7411 LES LOCATIONS VIEILLES FORGES LTÉE	1986 08 01	1987 07 20	du capital-actions
1370-2501 MAPEX CANADA (1984) INC.	1974 11 01	1987 07 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
1275-4065 MESSAGERIE VILLENEUVE INC.	1971 06 25	1987 07 17	du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2426-8294 MICRO ABACUS INC.	1987 02 03	1987 07 17	du district: Montréal
2331-1640 MULTIPLUS PUBLICITÉ INC.	1985 11 29	1987 07 20	de la dénomination sociale: CRÉDIT MULTIPLUS INC.
1151-2688 PHENTEX INC.	1966 12 30	1987 07 22	du capital-actions
2424-2273 PLACEMENTS 110 RUE NOTRE-DAME INC.	1986 11 19	1987 07 22	du capital-actions
2159-8529 LES PRODUITS LETEL INC.	1983 09 06	1987 07 21	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1361-0258 QUINCAILLERIE NOTRE-DAME DE SAINT-HENRI INC.	1974 12 30	1987 07 21	du capital-actions
2152-6033 RESICORSE INC.	1983 03 11	1987 07 17	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1363-2286 RESTAURANT LE CHAUMONOT INC.	1975 06 11	1987 07 23	du capital-actions
1629-7327 SERVICE D'ENTREPOSAGE VILLENEUVE, INC.	1978 09 18	1987 07 17	du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2424-8635 LES SERVICES IMMOBILIERS GODARD INC.	1986 12 09	1987 07 22	de la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS GODARD & FILS INC.
1840-4970 LA SOCIÉTÉ DE GESTION JCP INC.	1980 11 19	1987 07 20	de la dénomination sociale: TOURISTEL INC.
1205-6305 SPIRO-MÉTAL INC.	1971 03 15	1987 08 01	de la dénomination sociale: SPIRO VIBRO INC.
1472-8562 TRANSPORT SAVARD LTÉE	1978 07 01	1987 07 24	du capital-actions
2527-4952 UNIGLOBE VOYAGES ROYAL INC.	1987 06 23	1987 07 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
2527-1206 VOYAGES CREE INC.	1987 06 17	1987 07 21	de la dénomination sociale: VOYAGES CRIS INC. CREE TOURS INC.

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2527-4937 2527-4937 QUÉBEC INC.	constitution	1987 06 23	1987 07 23
2527-4994 GUY & PIERRE SPORT INC.	constitution	1987 06 22	1987 07 23
2526-9226 QUINCAILLERIE GÉRARD LÉONARD INC.	constitution	1987 06 11	1987 07 23

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

188

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2537-4141 L'ÂGE D'OR KATERI DE VILLE STE-CATHERINE INC.	1987 07 21	Sainte-Catherine
2537-2202 L'AMICALE CANADIENNE DU CENTRE ÉDUCATIONNEL DE L'HÉRITAGE ISRAËLITE CANADIAN FRIENDS OF JEWISH HERITAGE EDUCATIONAL CENTRE	1987 07 21	550, rue Sherbrooke ouest, app. 1460, Montréal
2537-3713 ASSOCIATION DE KARATÉ ST-HIPPOLYTE	1987 07 21	1461, boulevard Les Hauteurs, Saint-Hippolyte
2537-4109 ASSOCIATION DE MUSIQUE DE LA VALLÉE DE LA CHATEAUGUAY INC. CHATEAUGUAY VALLEY MUSIC ASSOCIATION INC.	1987 07 20	34, rue Churchill, Huntingdon

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2537-3697 L'ASSOCIATION DES BOUFFARD DU CABARET DU PETIT-MATANE	1987 07 21	964, rang des Bouffard, Petit-Matane
2537-4190 ASSOCIATION DES JEUNES JURISTES DU DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS	1987 07 23	Sherbrooke
2537-3648 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DES RIVES DE LA GATINEAU INC. GATINEAU SHORES PROPERTY OWNERS ASSOCIATION INC.	1987 07 21	Route rurale numéro 3, Wakefield
2537-3606 ASSOCIATION MOTO-TOURISME DES ÎLES DE LA MADELEINE	1987 07 20	Etang du Nord, Îles-de-la-Madeleine
2537-3762 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC VERT (APEL VERT)	1987 07 23	241, Lac Vert Centre, Saint-Alphonse-de-Rodriguez
2537-4075 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DES LACS VERT ET DESVAUX DE LA PARTIE SUD ET EST	1987 07 20	121, 8 ^e Rue, Rouyn-Noranda
2537-4067 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA RIVIÈRE STE-ANNE	1987 07 20	1232, Chute Panet, Saint-Raymond
2537-4158 CENTRE DE BÉNÉVOLAT BRANDON	1987 07 22	Saint-Gabriel-de-Brandon
2537-3614 CENTRE EN CONNAISSANCE DE SOI ARC-EN-CIEL INC.	1987 07 20	195, rue Colbert, Pointe-aux-Trembles
2537-3754 CENTRE RÉCRÉATIF ET ÉDUCATIF QUATRE- SAISONS DE SAINT-AIMÉ DU LAC-DES-ÎLES	1987 07 22	Chemin du Village, Saint-Aimé du Lac-des-Îles
2537-2111 CLUB 50 PLUS DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE INC.	1987 07 21	6900, chemin de la Côte-Saint-Luc, bureau 100, Montréal
2537-3655 CLUB CHASSE ET PÊCHE REA	1987 07 21	124, de Mesy, Saint-Bruno
2537-5544 CLUB DE BADMINTON VOLAPIC	1987 07 24	16, 8 ^e Avenue, bureau 4, Forestville
2537-3572 CLUB DE GOLF GASPÉ	1987 07 20	11, rue Robson, Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2537-5510 CLUB DE JIU-JITSU «KYU KIAI PABOK»	1987 07 24	Chandler
2537-4133 CLUB DES CHATS SAUVAGES	1987 07 21	65, St-Joseph, Cap-Santé
2537-3622 CLUB QUÉBÉCOIS DES CHASSEURS DE BÉCASSINES (C.Q.C.B.)	1987 07 20	3445, rue de l'Ormeau, Sainte-Foy
2537-4232 COMITÉ DE CITOYENS DE LETANG	1987 07 24	Letang
2537-3721 COMITÉ DE CITOYENS, LOW, QUÉBEC	1987 07 22	Low
2537-3747 COMITÉ DE PÊCHE BLANCHE DE ST-FULGENCE INC.	1987 07 22	251, rue Saguenay, Saint-Fulgence
2537-3630 COMITÉ DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-PIE INC.	1987 07 21	165, rue Lacasse, Saint-Pie-de-Bagot
2537-3663 «CONCERT' ACTION JEUNESSE» DOMAINE DU ROY	1987 07 21	Roberval
2537-3689 CONFÉRENCE NATIONALE DES CONSEILS DE LA CULTURE DU QUÉBEC	1987 07 21	Québec
2537-4083 LES ÉDITIONS DE LA FÉDÉRATION DES C.L.S.C.	1987 07 20	550, Sherbrooke ouest, bureau 2060, Montréal
2537-3598 L'ENTRAIDE BÉNÉVOLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE	1987 07 20	54, rang St-Charles, Notre-Dame-de-Lorette
2536-7574 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE ZONE FORILLON	1987 07 20	Grande-Vallée
2537-4182 FONDATION D'AIDE AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ DE LA MONTÉRÉGIE	1987 07 23	1010, de Sérigny, Longueuil
2537-3804 FONDATION JEAN-PIERRE ALLARD	1987 07 24	247, Ste-Anne ouest, Yamachiche
2537-3705 FONDATION PRO-JEUNE-EST 01	1987 07 21	158, rue St-Germain est, Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2537-3671 FUTURS CRITIQUES CRITICAL FUTURES	1987 07 21	3265, avenue Linton, app. 1, Montréal
2537-4166 GARDERIE DES SOEURS DE LA RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST (MONTREAL)	1987 07 22	4109, rue St-Hubert, Montréal
2537-2194 LE GROUPE CULTUREL MONTRÉAL SERAI	1987 07 21	3435, avenue Prud'homme, app. 22, Montréal
2537-2095 HÉBERGEMENT C.C.R. INC.	1987 07 23	665, 16 ^e Rue, Saint-Georges Ouest
2537-4117 KARATÉ YOSEIKAN ANCIENNE-LORETTE	1987 07 20	1570, rue Caravelle, Ancienne-Lorette
2537-3580 MAISON KATRINE ET ALEXANDRE	1987 07 20	894, Bélair, Sainte-Thérèse
2537-2020 MIR-PAIX INC.	1987 07 21	9, rue Salaberry, Lévis
2537-5536 MODULE D'ÉPANOUISSEMENT À LA VIE DE LA BASSE CÔTE-NORD	1987 07 24	Lourdes de Blanc Sablon
2537-5551 PROGRAMME RÉGIONAL D'INTERVENTION MASCULINE «APRÈS - COUP»	1987 07 24	1680, boulevard Provencher, Brossard
2535-3459 RÉSIDENCES HANDICAPÉS MÉGANTIC-COMPTON	1987 07 22	Weedon
2537-4174 SAFARI-MAISON INTERCULTURELLE	1987 07 22	6772, Papineau, Montréal
2537-4216 SERVICE DE GARDE DE LA BFC SAINT-JEAN	1987 07 23	Base des Forces Canadiennes, Saint-Jean-sur-Richelieu
2537-4240 SERVICE DE GARDE ENTRAMIS DE REPENTIGNY	1987 07 24	595, boulevard L'Assomption, Repentigny
2537-4208 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE (SODEM)	1987 07 23	Carleton

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2537-4125 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES FRONTIÈRES INC.	1987 07 20	14, rue Principale, Bedford
2537-3739 SOCIÉTÉ DE DIFFUSION: STAMP AXE	1987 07 22	3506, St-Dominique, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

188

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1852-1112 L'ACCUEIL-ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES DU SECTEUR SENNETERRE BARRAUTE ET DES PAROISSES DU NORD	1981 11 05	1987 07 23	ACCUEIL: ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES DE SENNETERRE
2163-0751 AGENCE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DE LA PETITE-NATION INC.	1984 01 06	1987 07 23	du nombre des administrateurs: 5
1461-7708 CAMP CITÉ DES LOISIRS INC.	1975 09 04	1987 07 20	1) de la dénomination sociale: CITÉ DES LOISIRS (C.L.) INC. 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: 9
1633-6703 LE CHOEUR MÉLODIES JOYEUSES DE MONTRÉAL, INC. THE HAPPY TONES CHORUS OF MONTRÉAL, INC.	1979 02 12	1987 07 21	de la dénomination sociale: CHAPITRE DE MONTRÉAL, HARMONIE INC. MONTRÉAL CHAPTER, HARMONY INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2161-3799 COMITÉ DES FEMMES DE LOTBINIÈRE	1984 01 25	1987 07 23	1) de la dénomination sociale: COMITÉ RÉGIONAL D' ACTIONS CONTRE LA PORNOGRAPHIE DE LOTBINIÈRE 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
1256-0413 LES ÉLANS DE THETFORD MINES INC.	1956 07 11	1987 07 23	de la valeur des biens immobiliers
1648-1251 FONDATION DU SOUVENIR	1980 10 14	1987 07 23	des objets
2535-3517 JEUNE SANS FRONTIÈRE	1987 05 25	1987 07 23	1) de la dénomination sociale: JEUNES SANS FRONTIÈRE 2) des objets
2313-3150 LA MAISON D'ARIANE	1985 01 29	1987 07 21	des objets
2163-0470 ORGANISATION D'ÉDUCATION ET D'INFORMATION LOGEMENT DE CÔTE DES NEIGES	1983 12 12	1987 07 23	des objets
1248-0539 LE PARC DU MONT-COMI INC.	1968 02 02	1987 07 20	du capital-actions
1363-9026 LE RENDEZ-VOUS DE L'HOMME D'AF- FAIRES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	1975 06 04	1987 07 23	de la dénomination sociale: LE RENDEZ-VOUS DES GENS D'AFFAIRES SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.
2318-0938 LES RÉSIDENCES DEUXIÈME-ÂGE ST- ANTOINE INC.	1985 03 28	1987 07 23	1) du siège social: 691, boulevard St-Antoine, Saint-Antoine 2) du nombre des administrateurs: 5

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Changement de siège social (Article 87)**

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1844-7219 CARREFOUR F.M. PORTNEUF	1981 03 30	284, Notre-Dame, Donnacona
1466-3439 LE CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE LA VILLE DE BÉCANCOUR INC.	1976 04 15	1295, rue Nicolas Perrot, Bécancour
1505-5817 LA COMPAGNIE D'AVIATION CAGEX INC.	1976 11 08	743, rue Forget, Saint-Jean-sur-Richelieu
1109-2004 DENTELLERIE MORRIS INC.	1956 10 31	300, boulevard Décarie, bureau 100, Saint-Laurent
1123-6874 ÉLECTRICITÉ HOME INC.	1957 09 17	2020, Université, bureau 1600, Montréal
2417-9319 FONDATION G.M.R.	1986 06 27	1491, boulevard Laird, Mont Royal
2527-6874 FONDATION POUR L'APPLICATION DES TECHNOLOGIES NOUVELLES AU ARTS (FATNA)	1984 02 01	205, rue Mont Royal ouest, app. 5, Montréal
1847-1136 RADIO MF CHARLEVOIX	1981 07 14	315, Cartier nord, Saint-Hilarion
1464-7465 RAYMOND BELLEY INC.	1976 04 08	6160, 16 ^e Avenue, app. 1, Rosemont, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1842-1123 ALCOOLIKES ANONYMES GRUPO CENTRAL HISPANO	1980 12 19	6915, St-Denis, Montréal
1853-0246 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE POINTE- A-COMEAU	1981 10 02	139, Pointe-à-Comeau, B.G. 13, Grand-Mère
1857-1307 CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE VALLEYFIELD INC.	1982 04 23	28, St-Paul, Valleyfield
2416-7819 CENTRE DE TENNIS DE ST-GEORGES DE CHAMPLAIN INC.	1986 05 27	760, 107 ^e Rue, Saint-Georges-de-Champlain
2332-7117 LE CENTRE DU TROISIÈME ÂGE ST-MARTIN INC.	1985 12 23 93, 1 ^{re} Ave- nue est,	Saint-Martin de Beauce
1507-1574 CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE	1977 09 13	17, Belvédère nord, Sherbrooke
1267-3547 NAT AGENSKY INC.	1972 03 17	4600, Côte Vertu, Saint-Laurent, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

188

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2174-0998 AGENCE L'ENFANTILLAGE INC.	1984 10 12	7

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

188

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1850-4084 ATELIER DE TRAVAIL L'ÉCLOSION INC.	1981 09 16	1987 07 22
1845-6681 LE COMITÉ DE MAINTIEN DE L'ÉCOLE MGR ROSS	1981 04 16	1987 07 22
2149-7268 ÉCO-NERGIE GRAND'MÈRE INC.	1982 12 29	1987 07 22
1125-7029 ENTREPRISES HARRY BISKIN INC.	1964 05 08	1987 07 22
1189-7550 LANDRY & LANDRY LTÉE	1965 06 09	1987 07 22
1141-6369 LIBRAIRIES FLAMMARION-SCORPION LTÉE	1967 05 17	1987 07 22
1135-3034 MARLBORO CONSTRUCTION LTD.	1963 07 25	1987 07 22
1841-5695 PAVILLON MARIJO INC.	1980 12 22	1987 07 22
1337-3352 SERVICES DE CONTRACTEURS YOLANDA INC.	1973 03 01	1987 07 22

188

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution — Demandes de**ALBERT ET BÉATRICE CHARTRAND INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALBERT ET BÉATRICE CHARTRAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Valleyfield, le 19 mars 1987

52055

*Le procureur de la compagnie,
JEAN-PIERRE AUDETTE, notaire*

**ASSOCIATION DES JEUNES INTERVENANTS
DE L'AVENIR**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES JEUNES INTERVENANTS DE L'AVENIR» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 27 juillet 1987

52041

*La présidente,
DENYSE JOLY*

ASSOCIATION NAUTIQUE BEAUPORT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION NAUTIQUE BEAUPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beauport, le 28 juillet 1987

52021

Pour la compagnie,
GILLES BOULIANNE

CASSE-CROÛTE LE PÉRISCOPE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CASSE-CROÛTE LE PÉRISCOPE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 30 juillet 1987

52043

Le secrétaire-trésorier,
CONRAD GIROUX

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ ASBESTOS (THETFORD-MINES)

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DES EMPLOYÉS SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ ASBESTOS (THETFORD-MINES)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Thetford-Mines, le 14 juillet 1987

52056

Le procureur de la compagnie,
GHISLAIN DIONNE, *avocat*

CENTRE ÉDUCATIF MIGRATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE ÉDUCATIF MIGRATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Slave Lake, le 18 juillet 1987

52022

Le président,
CLAUDE SIMARD

BUANDERETTE ZÉRO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BUANDERETTE ZÉRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chibougamau, le 22 juillet 1987

52042

La présidente,
FABRICE POULIOT

CHARLES R. GAREAU & ASSOCIÉS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CHARLES R. GAREAU & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 30 juillet 1987

52057

Le président et administrateur,
CHARLES R. GAREAU

CLUB DE COURSE À PIED LES DRAVEURS DE MONT-LAURIER

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DE COURSE À PIED LES DRAVEURS DE MONT-LAURIER» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Laurier, le 17 juin 1987

52058

La secrétaire,
FRANCE CLOUTIER

**ÉCOLE DE SKI PINGOUIN INC.
PENGUIN SKI SCHOOL INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉCOLE DE SKI PINGOUIN INC.—PENGUIN SKI SCHOOL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 juillet 1987

52023

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL, SOHMER

COMITÉ DES LOISIRS DE ST-GEORGES DE CHAMPLAIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ DES LOISIRS DE ST-GEORGES DE CHAMPLAIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Georges de Champlain, le 26 juin 1987

52084

Le procureur de la compagnie,
MADELEINE LANGLOIS, *notaire*

ÉCOLE DES LANGUES LATINO-AMÉRICAINES DE QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉCOLE DES LANGUES LATINO-AMÉRICAINES DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 31 juillet 1987

52045

Le président,
GUILLERMO VELOZO-ALVIAL

COUTURE ET LEBRUN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COUTURE ET LEBRUN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lac Paul, le 29 juillet 1987

52044

Le président,
ANDRÉ LEBRUN

ELECTROGEST INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ELECTROGEST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sorel, le 20 juillet 1987

52085

Le procureur de la compagnie,
BENOIT CLOUTIER, *notaire*

FEROCAR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FEROCAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

La Minerve, le 3 août 1987

52086

Le président,
GUY CARON

INSTITUT DE CULTURE PSYCHIQUE DE LA HAUTE-GATINEAU, INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INSTITUT DE CULTURE PSYCHIQUE DE LA HAUTE-GATINEAU, INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Maniwaki, le 31 juillet 1987

52060

Les procureurs de la compagnie,
MES THISDALE & VILLENEUVE

GESTION LYS D'OR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION LYS D'OR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 20 juillet 1987

52024

Les procureurs de la compagnie,
CAIN, LAMARRE, LAROCHE, WELLS

L'ABRI POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L'ABRI POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Grand-Mère, le 15 juillet 1987

52087

La présidente,
HÉLÈNE LAPOINTE

HERBES AROMATIQUES SUD DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HERBES AROMATIQUES SUD DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Coaticook, le 3 août 1987

52059

Le président,
SERGE DESJARLAIS

LES TAPIS DE MONT-JOLI INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES TAPIS DE MONT-JOLI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Joli, le 27 juillet 1987

52025

Le président,
ROGER VAILLANCOURT

LUCIEN BÉDARD MAINTENANCE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LUCIEN BÉDARD MAINTENANCE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1987

52061

Le procureur de la compagnie,
ME PHILIPPE-DENIS RICHARD

PÂTISSERIE-CHARCUTERIE LENZC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PÂTISSERIE-CHARCUTERIE LENZC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 juillet 1987

52046

Les procureurs de la compagnie,
LEBOVICS & CYTRYNBAUM

MACLAV INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MACLAV INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 juillet 1987

52026

Les procureurs de la compagnie,
DORAIS & ASSOCIÉS

PAVAGES V.T. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PAVAGES V.T. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 juillet 1987

52047

Le président,
ROLLAND THIBODEAU

MON BIJOUTIER LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MON BIJOUTIER LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juillet 1987

52062

Le procureur de la compagnie,
ANGELO VELENTZAS

PROGRAMMA REALTY INVESTMENT CORPORATION (QUÉBEC) INC. SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER PROGRAMMA (QUÉBEC) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROGRAMMA REALTY INVESTMENT CORPORATION (QUÉBEC) INC.—SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER PROGRAMMA (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 juillet 1987

52027

Les procureurs de la compagnie,
CHAIT, SALOMON, *avocats*

MUSIMAGE PRODUCTIONS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MUSIMAGE PRODUCTIONS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1987

52063

Le procureur de la compagnie,
ME PHILIPPE-DENIS RICHARD

RÉFRIGÉRATION RÉAL DUBEAU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RÉFRIGÉRATION RÉAL DUBEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 30 juillet 1987

52048

Le procureur de la compagnie,
ROBERT GAGNON, notaire

ROSEMÈRE LAND CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ROSEMÈRE LAND CO. LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 juin 1987

52064

Le procureur de la compagnie,
SAMUEL E. BERGER, C.R.

R.R. MAC DONALD INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «R.R. MAC DONALD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

52088

teur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juillet 1987

52088

Le procureur de la compagnie,
LYNE BOISVERT, avocate

SERVICE DE SECRÉTARIAT DRUMMOND INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SERVICE DE SECRÉTARIAT DRUMMOND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 19 juillet 1987

52049

Pour la compagnie,
MADELEINE RAJOTTE

THOMASSIN AUTOS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «THOMASSIN AUTOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beauport, le 28 juillet 1987

52050

Le vice-président,
GILLES THOMASSIN

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version
**Nom d'emprunt

Date du
permis

1447-2203 *
RESSOURCES CONSOLIDÉES NRD LTÉE

1986 07 21

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2579-7713 ** IMAGES GLOBALES INC.	1987 07 16	MM. Clarkson, Tétrault, 112, rue Dalhousie, Québec	112, rue Dalhousie, Québec
2573-4914 ** LES MINÉRAIS BUD LTÉE	1987 07 22	MM. Boisvert, Fortin, Sur- prenant, 1420, rue Sherbrooke ouest, bureau 900, Montréal	1420, rue Sherbrooke ouest, bureau 900, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières.*
JEAN-MARIE BOUCHARD

188

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Lionel Taillon**

Succession de Lionel Taillon, en son vivant du 4725, boulevard Léger, appartement 108, Montréal-Nord, décédé le 22 avril 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

52039

Succession Raymond Desjardins

Succession de Raymond Desjardins, en son vivant du 8402, rue Guyenne, Saint-Léonard, décédé le 1^{er} juin 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

52040

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE DAUPHIN 11530	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRIGITTE	1987 07 23
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOMICOM 1987 SOMICOM 1987 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE SOMICOM 1987	1987 07 14

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

189

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE S.M.Q. 1987	630, boul. Dorchester Ouest, 25 ^e étage Montréal, QC H3B 1W2	1987 07 15

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

189

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE LA RIVIÈRE BELL	1986 04 16	Rouyn-Noranda	1987 07 16

*Le protonotaire adjoint de la Cour
supérieure, district de Rouyn-Noranda,
GUYLEINE CHAMPAGNE*

189

Dissolution (Article 1892 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont été dissoutes à la date indiquée ci-dessous:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE YORBEAU 1986	1986 06 02	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 3301, Montréal, H3B 3T1	1987 07 24
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MUSCOCHO 1982	1982 02 17	25, rue Adelaide Est, Toronto, Ontario	1987 07 14

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

189

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE MORONO 1987	1987 07 13	Montréal

*Le protonotaire adjoint de la Cour
supérieure, district de Rouyn-Noranda,
GUYLEINE CHAMPAGNE*

189

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
CAMPLIS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CAMPLIS PROPERTY DEVELOPMENTS AND COMPANY LIMITED	1987 07 28	5005, rue Hélène, Pierrefonds, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 400 SLATER 400 SLATER LIMITED PARTNERSHIP	1987 07 21	1425, boulevard Dorchester Ouest, bureau 1100, Montréal, QC, H3G 1T7

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASSOCIÉS DE RECHERCHE MÉDICALE CANADIENNE (NO 3) <i>CANADIAN MEDICAL RESEARCH ASSOCIATES (NO 3) LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 07 13	550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1200, Montréal, QC, H3A 1B9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE BUTTE 1-1987 <i>BUTTE 1-1987 MINING EXPLORATION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 07 28	630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 400, Montréal, QC, H3A 2M6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE DUOR 1987	1987 07 17	800, boul. Dorchester Ouest, bureau 1525, Montréal, QC, H3B 1X9
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIÈRE QUATUOR 1987	1987 07 14	800, boul. Dorchester Ouest, bureau 1525, Montréal, QC, H3B 1X9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU GROUPE LEADER ENR.	1987 07 22	5250, boulevard Décarie, bureau 220, Montréal, QC, H3X 2H9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPL'OR 1987 <i>EXPL'OR 1987, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 07 28	1210, rue Sherbrooke Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3A 1H6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA PARISIENNE <i>LA PARISIENNE & COMPANY LIMITED</i>	1987 07 17	1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2260, Montréal, QC, H3B 2N2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'ACADIE	1987 07 16	11570, Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles, QC, H1B 2X4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES HAMEAUX FABREVILLE	1987 07 13	2055, rue Peel, bureau 400, Montréal, QC, H3A 1V4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OREGAN <i>OREGAN AND COMPANY LIMITED (PARTNERSHIP)</i>	1987 07 22	4818, avenue du Parc, Montréal, QC, H2V 4E6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLAZA 440	1987 07 13	26, des Tilleuls, Laval-sur-le-Lac, QC, H7R 1E2

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TRIPLEX ST-MICHEL	1987 07 27	2055, rue Peel, bureau 400, Montréal, QC, H3A 1V4
189		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,</i> CLAUDE LEBEAU

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE MORONO 1987 (AMENDÉE)	1987 07 20	Montréal
189		<i>Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Rouyn-Noranda,</i> GUYLEINE CHAMPAGNE

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE S.M.Q. 1987	GESTION MINIERE S.M.Q. INC.	GESTION DU GROUPE JUNI-OR INC.	1987 07 15
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'EXPLORATION MINIERE S.M.Q. 1987	GESTION S.M.Q. INC.	GESTION MINIERE S.M.Q. INC.	1987 07 15
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HDR	2526-5034 QUÉBEC INC.	CORPORATION SERFIM INC.	1987 07 14
TELPA ENR.	TELPA INC.	TELPA LTÉE	1987 07 22

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU DÉVELOPPEMENT Q-VEST <i>Q-VEST DEVELOPMENT, LIMITED PARTNERSHIP</i>	800, boulevard Dorchester Ouest, bureau 1525, Montréal, QC	1987 07 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU DÉVELOPPEMENT Q-VEST <i>Q-VEST DEVELOPMENT PARTNERSHIP</i>	800, boulevard Dorchester Ouest, bureau 1525, Montréal, QC	1987 06 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE DAUPHIN 11530	276, rue St-Jacques, bureau 1015, Montréal, QC H2Y 1N3	1987 07 23
TELPA ENR.	110, rue de La Barre, bureau 212, Longueuil, QC	1987 07 22

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

189

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

La Mutualité, société d'assurance-vie Inc. *Formation d'une compagnie d'assurance*

Avis est, par les présentes, donné que les personnes dont les noms suivent ont l'intention de soumettre à l'inspecteur général des institutions financières une requête afin d'être constituées en corporation, en vertu de la Loi sur les assurances.

Raison sociale de la compagnie: « La Mutualité, société d'assurance-vie Inc. ».

Requérants:

Nom	Adresse	Profession
Jacques de la Chevrotière	101, place Fontainebleau Saint-Lambert, QC J4S 1X6	Administrateur
Jean-Guy Frenette	1850, rue Bercy Montréal, QC H2K 2V2	Sociologue
Étienne Giasson	747, avenue Le Cavalier Sainte-Foy, QC G1X 3J2	Conseiller syndical
Yves Demers	3043, rue La Retraite Sainte-Foy, QC G1W 2G9	Notaire
Léopold Marquis	1667, avenue Montebello Sainte-Foy, QC G1W 3R8	Administrateur
Marcel Poulin	2110, rue Bois-Joli Sillery, QC G1T 1E5	Administrateur
César Simon	4319, rue Dufresne Cap-Rouge, QC G1Y 2M3	Administrateur

Catégories d'assurance envisagées:

l'assurance de personnes, incluant notamment:

- l'assurance sur la vie;
- l'assurance contre la maladie ou les accidents.

Le siège social de la compagnie sera à Sainte-Foy.

Le capital-actions envisagé est de 1 000 000 \$, divisé en 1 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 \$ chacune; l'excédent d'apport prévu est de 2 000 000 \$.

Québec, le 31 juillet 1987

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, MARTIN,
BEAUDOIN, LESAGE & ASSOCIÉS

52070-33-4

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

Fiduciaires de la cité et du district de Montréal Limitée

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies de fidéicommis (L.R.Q., c. C-41) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1987 06 10, à la compagnie Fiduciaires de la cité et du district de Montréal Limitée, modifiant son capital-actions.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1253-5647

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Classement des biens culturels

Église et oeuvres d'art de Saint-Charles-Borromée de Grondines

La ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4) qu'elle a procédé au classement des biens culturels ci-dessous décrits et que le classement prend effet à compter du 11 mars 1987, date à laquelle fut transmis au propriétaire l'avis d'intention de classer les biens culturels ci-après désignés, savoir:

« L'église Saint-Charles-Borromée de Grondines ainsi que son décor intérieur situé sur un terrain connu et désigné comme étant le lot originariaire numéro quatre-vingt-seize (96) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Grondines, division d'enregistrement de Portneuf. »

et

« L'ensemble formé par la chaire, le banc d'oeuvre (dorsal), les fonts baptismaux (dorsal), stalles, trône curial et trône épiscopal, oeuvres d'Augustin Leblanc datant de 1844;

- le tableau de Théophile Hamel représentant la Vierge présentant le rosaire à saint Dominique, huile sur toile, 1847;
- un crucifix en bois doré, attribué aux Levasseur, XVIII^e siècle. »

Québec, le 30 juillet 1987

*La ministre des Affaires
culturelles,
LISE BACON*

190

Maison des Bédard

Charlesbourg (partie du terrain)

La ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 10 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4) qu'elle a procédé au déclassement des biens culturels ci-dessous décrits et que le déclassement prend effet à compter du 7 avril 1987, date à laquelle fut transmis au propriétaire l'avis d'intention de déclasser les biens culturels ci-après désigné, savoir:

« Les terrains connus et désignés comme étant les lots numéros mille cent soixante-quatre (1164), mille cent soixante-cinq (1165), mille cent soixante-six (1166), mille cent soixante-sept (1167), mille cent soixante-huit (1168), mille cent soixante-neuf (1169), mille cent soixante-dix (1170), mille cent soixante et onze (1171) et mille cent soixante-douze (1172) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec. Ces terrains ont été classés à titre de site historique, le 10 janvier 1978, lorsqu'ils faisaient partie des lots deux cent quatre-vingt-un (281) et deux cent quatre-vingt-deux (282) dudit cadastre. »

Québec, le 28 juillet 1987

*La ministre des Affaires
culturelles,
LISE BACON*

190

Affaires municipales

Divers

Régie intermunicipale de loisirs du centre du Pontiac

Avis est donné que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de loisirs du centre du Pontiac a adopté le 86 12 22 une résolution demandant au ministre des Affaires municipales la dissolution de la Régie intermunicipale de loisirs du centre du Pontiac, conformément à l'article 618 du Code municipal.

Le ministre se prononcera sur cette demande de dissolution à l'expiration d'un délai de trente jours suivant la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

*La secrétaire-trésorière,
CÉCILE ESSIAMBRE*

52089

Énergie et Ressources

Arrêtés ministériels

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent arrêté pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources

prépare un plan de rénovation cadastrale concernant tous les lots et leurs subdivisions respectives du cadastre du village de Bagotville situé dans la division d'enregistrement de Chicoutimi.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par arrêté, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), nous émettons cet arrêté:

La période d'interdiction fixée par le présent arrêté débutera le 31 août 1987 et se terminera le 15 septembre 1987 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend tous les lots et leurs subdivisions respectives du cadastre du village de Bagotville situé dans la division d'enregistrement de Chicoutimi.

Québec, le 22 juillet 1987

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,

191

JOHN CIACCIA

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent arrêté pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 417 à 423, 565, 776, 829 à 834, 837, 849 et 850 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe situé dans la division d'enregistrement de Montréal.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par arrêté, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute

aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), nous émettons cet arrêté:

La période d'interdiction fixée par le présent arrêté débutera le 21 septembre 1987 et se terminera le 6 octobre 1987 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 417 à 423, 565, 776, 829 à 834, 849 et 850 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe situé dans la division d'enregistrement de Montréal.

Québec, le 22 juillet 1987

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,

191

JOHN CIACCIA

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire

ATTENDU QUE conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), il a été préparé, sous notre direction, des plans de parties de territoire comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE les plans de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du Service du cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil du Bas-Canada, le dépôt d'une copie de ces plans dans les divisions d'enregistrement concernées et de fixer, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article

2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire:

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176c inclusivement du Code civil du Bas-Canada, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la septième journée suivant la date de la publication du présent arrêté à la *Gazette officielle du Québec*, le jour auquel les dispositions de l'article 2168, deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 22 juillet 1987

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
JOHN CIACCIA
Cad. 87-05

Cédule A

Cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Lotbinière, comprenant le bloc 1, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Lotbinière, à Sainte-Croix.

303776

Cadastre du canton de Simard, comprenant le bloc 3, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, à Chicoutimi

303441

Cadastre de la paroisse de Saint-Martin, comprenant le bloc 3, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Laval, à Sainte-Rose.

609717

Cadastre du canton de Gendron, comprenant le lot 2 du rang B, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de La Tuque, à La Tuque.

300625

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 82 à 85, dont copie des plans a été déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

612961

612666

609921

Cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet, comprenant le bloc 2, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

609716

Cadastre de la seigneurie de Madawaska, comprenant le lot 23 du rang de la Rivière-Caldwell, dont copie du plan a été déposée au bureau d'enregistrement de Témiscouata, à Rivière-du-Loup.

302684

191

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporation suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1325-6912 CAISSE DE RETRAITE DU CLERGÉ DE HAUTERIVE	LA CAISSE DE RETRAITE DU CLERGÉ DE BAIE-COMEAU	1961 10 12
1312-3054 L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES INDUSTRIAL GENERAL INSURANCE COMPANY	L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES INDUSTRIAL-ALLIANCE GENERAL INSURANCE COMPANY	1983 08 29

188

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La formation d'une association sous le nom de SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA RÉGION DE LA GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE, pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1987 07 08.

Le siège principal de l'association est à case postale 9, Caps-Noirs, district judiciaire de Bonaventure.

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2535-9902*

52072

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-005880-859
760-18-000020-876

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre PETER M. HORAN et DIANE HORAN, tous deux domiciliés et résidant dans la province de

Québec, 564, Main Road, Hudson, district de Beauhar-
nois, *et al.*, partie défenderesse, et LE RÉGISTRA-
TEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil,
ayant son bureau principal au 420, boulevard Roche,
Vaudreuil, QC, mis en cause.

Un terrain donnant sur Main Road dans la ville de
Hudson, QC, terrain désigné, sur le cadastre du village
de Como, comme étant la subdivision numéro un de la
subdivision numéro deux du lot numéro cent soixante-
deux; avec le bâtiment qui s'y trouve, portant le numé-
ro 564, Main Road. Avec, au profit du terrain vendu
par les présentes, une servitude de droit de passage,
s'exerçant à pied ou avec des véhicules, sur la parcelle
de terrain, ou allée, qui est actuellement libre et doit le
demeurer, et qui constitue le coin sud-ouest de la
subdivision numéro deux de ladite subdivision deux du
lot numéro cent soixante-deux (162-2-2). Cette allée a
les dimensions suivantes: vingt-neuf pieds et vingt-neuf
centièmes sur sa limite ouest, longeant le Main Road;
vingt pieds sur sa limite arrière ou nord-est; quarante et
un pieds et deux dixièmes sur sa limite sud-est et
trente-six pieds et neuf centièmes sur sa limite nord.
Elle est bornée comme suit: sur le devant par le Main
Road; à l'arrière, au nord-est, par une autre partie de
ladite subdivision deux de la subdivision deux du lot
numéro cent soixante-deux, propriété du vendeur et
constituant une autre partie de son allée; sur un côté, au
sud-est, par une partie du lot numéro cent soixante et
un figurant sur le cadastre susdit; sur l'autre côté, au
nord, par la propriété vendue par les présentes. Le
vendeur constitue ladite servitude, par les présentes, par
destination du père de famille. Les dimensions ci-
dessus sont exprimées en mesures anglaises et sans
garantie de mesure précise. La présente vente
comprend: l'appareillage électrique, à l'exception du
lustre de la salle à manger, l'appareil de chauffage, les
tringles-rails à draperies ainsi que les tringles et les
rideaux de la cuisine, les stores, la moquette du sous-
sol et le réfrigérateur tel qu'il se trouve actuellement;
elle ne comprend pas les tringles de cuivre non plus que
les tringles et les rideaux de la chambre à coucher et de
la salle de séjour. En l'état où la propriété se trouve
actuellement, avec les droits y rattachés et avec ses
circonstances et dépendances, sans réserve de la part du
vendeur.

La mise à prix est fixée à 17 501,75 \$, soit 25 % de
l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation
municipale de la municipalité, multipliée par le facteur
établi pour ce rôle par le ministre des Affaires munici-
pales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et
modifiant certaines dispositions législatives, que l'adju-
dicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à
l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adju-
dication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistre-
ment de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil,
le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 16 juillet 1987

52037

Chicoutimi

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-18-000013-875

HUGUES DE MERLIS, domicilié et résidant au
1320, de Callières, Québec, district de Québec, partie
demanderesse, contre FRANÇOIS GROULX, domici-
lié et résidant au 4057, chemin Portage-des-Roches
Sud, Laterrière, district de Chicoutimi, partie défende-
resse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregis-
trement de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicouti-
mi, district de Chicoutimi, partie mise en cause.

« 1. Un lopin de terre ou emplacement de figure rec-
tangulaire et de superficie inconnue, faisant partie des
lots lettre A-deux et numéro vingt-six du rang Sud de la
rivière Chicoutimi, ainsi que du lot numéro trente-six-C
(ptie A-2, 26 et 36-C) le tout au cadastre officiel du
canton de Laterrière, et borné des quatre côtés par des
lignes parallèles aux quatre pans de la maison
construite sur cet emplacement et distantes, ces lignes
parallèles, de trois cents pieds (300 pi) courant nord et
est respectivement, des pans nord et est, et de cinq
cents pieds (500 pi) courant sud et ouest respective-
ment, des pans sud et ouest de la maison construite sur
ledit lopin de terre, avec ensemble ladite maison et
toutes autres bâtisses y érigées et dépendances.

2. Un terrain, de figure irrégulière, faisant partie des
lots numéros vingt-quatre B (24B), vingt-cinq (25) et
vingt-six (26) du rang Sud de la rivière Chicoutimi, du
lot numéro vingt-deux B (22B) du Neuvième Rang (rg
IX) et des lots numéros trente-six B, trente-six C et
quarante-trois (36B, 36C et 43) du canton de Later-
rière, au cadastre officiel de ce canton, borné au sud et
au sud-est aux terrains de Murdock Lumber Co., au
nord-est partie aux terrains vendus à la famille Bou-
cher, partie à la limite nord-est de l'ancien chemin de
fer et partie au chemin public, en commençant du côté
nord-ouest de l'emplacement de M. Jocelyn Gauthier
jusqu'à la limite nord-ouest du terrain susdécrit, au

nord-ouest au résidu du terrain du vendeur, suivant une ligne aussi droite que possible partant du chemin public courant vers le sud-ouest en passant à environ quatre cent vingt-cinq pieds (425 pi) du ruisseau qui limite le terrain de M. Gérard Gagnon et rejoignant la maison de l'acquéreur, située à l'ouest du terrain susdécrit, et se continuant en ligne droite vers le sud-ouest jusqu'à ce que ladite ligne atteigne le fond d'une petite baie formée par la baie Moncouche du lac Kénogami, et au sud-ouest par ladite baie Moncouche, avec circonstances et dépendances.

3. Un terrain de figure irrégulière faisant partie du lot numéro vingt-quatre B (ptie 24B) du rang Sud de la rivière Chicoutimi, du canton de Laterrière, au cadastre officiel de ce canton, borné au nord-est au chemin public, au sud-ouest à la ligne nord-est de l'emprise de l'ancien chemin de fer, d'un côté au sud-est au terrain de M. Gérard Boucher et de l'autre côté au nord-ouest au terrain de Mlle Murielle Boucher ou à un ruisseau coulant à cet endroit, avec circonstances et dépendances.

Sauf à distraire:

Un emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Laterrière, comme étant formé de:

A) une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), dans le rang Sud (rg S.) dudit cadastre, division d'enregistrement de Chicoutimi, compris dans les bornes et limites suivantes: vers le nord par le chemin du Portage-des-Roches Sud, vers l'est par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), appartenant au vendeur ou représentants, vers le sud par une partie du lot originaire quarante-trois (ptie no 43) décrite ci-dessous, appartenant au vendeur ou représentants, et vers l'ouest par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), appartenant au vendeur ou représentants, mesurant cinquante mètres et sept centièmes (50,07 m) au nord, huit mètres et un centième (8,01 m) à l'est, cinquante mètres (50,0 m) au sud et cinq mètres et vingt-neuf centièmes (5,29 m) à l'ouest;

B) une partie du lot originaire quarante-trois (ptie no 43) ancien chemin de fer (A.C.F.) dudit cadastre, division d'enregistrement de Chicoutimi, compris dans les bornes et limites suivantes, vers le nord par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26) décrite ci-dessus, appartenant au vendeur ou représentants, vers l'est par une partie du lot originaire quarante-trois (ptie no 43), appartenant au vendeur ou représentants, vers le sud par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26) décrite ci-dessous, appartenant au vendeur ou représentants, et vers l'ouest par une partie du lot originaire quarante-trois (ptie no 43), appartenant au vendeur ou représentants, mesurant cinquante mètres

(50,0 m) au nord, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) à l'est, cinquante mètres (50,0 m) au sud et trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) à l'ouest;

C) une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), dans le rang Sud (rg S.) dudit cadastre, division d'enregistrement de Chicoutimi, compris dans les bornes et limites suivantes, vers le nord par une partie du lot originaire quarante-trois (ptie no 43) décrite ci-dessus, vers l'est par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), appartenant au vendeur ou représentants, vers le sud par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), appartenant au vendeur ou représentants et vers l'ouest par une partie du lot originaire vingt-six (ptie no 26), appartenant au vendeur ou représentants, mesurant cinquante mètres (50,0 m) au nord, quarante-deux mètres et quatre-vingt-sept centièmes (42,87 m) à l'est, cinquante mètres (50,0 m) au sud et quarante-deux mètres et quatre-vingt-sept centièmes (42,87 m) à l'ouest.

Sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et situé en la municipalité de Laterrière; sujet ledit emplacement à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter, et notamment: à une servitude d'utilité publique consentie en faveur de Saguenay Électrique aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 22 septembre 1959, sous le no 155986. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 44 587,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le DIX-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CÉLINE CLAVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 16 juillet 1987

52038

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-012999-833
705-18-000037-875

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit du Québec, ayant son bureau principal au 460, rue Gilford, Montréal, QC, partie demanderesse, contre ROBERT LEBEL, résidant et domicilié au 2022, rue Montcalm, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Charles-de-Mandeville, dans le Cinquième Rang Sud-Ouest du canton de Peterborough, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir:

a) une partie du lot originaire numéro seize (ptie 16) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon, division d'enregistrement de Berthier, de figure irrégulière, mesurant trois cent quatre-vingts pieds (380 pi) de profondeur dans sa première ligne nord-ouest, de là, longeant le chemin privé sur une distance de soixante-quinze pieds (75 pi), de là, longeant une partie du lot 16, en revenant vers le nord, sur une distance de trente pieds (30 pi), de là, tournant à angle droit vers l'est, sur une distance d'environ quarante-quatre pieds (44 pi), vers le sud-est une distance d'environ trois cent quatre-vingts pieds (380 pi) et vers le nord-est une distance d'environ cent pieds; bornée en front, au nord-est, par le chemin du Lac-Hénault, d'un côté, au sud-est, par une partie du lot 16, appartenant à Robert Lebel et ci-après décrite au paragraphe b, au sud-ouest, dans une première ligne, par une partie du lot 16, appartenant à Maurice Provost ou représentants, au sud-ouest, dans une deuxième ligne, par le chemin privé et vers le nord-ouest par une partie du lot 16, appartenant à Maurice Provost ou représentants;

b) une partie du lot originaire numéro seize (ptie 16) auxdits plan et livre de renvoi, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par toute la profondeur dudit lot; bornée en front, au nord-est, par le chemin du Lac-Hénault, d'un côté, au sud-est, par une partie du lot 16, appartenant à Robert Lebel, et ci-après décrite au paragraphe c, au sud-ouest par une partie du lot 16, appartenant à Maurice Provost ou représentant, et au nord-ouest par une partie du lot 16, appartenant à Robert Lebel et ci-avant décrite au paragraphe a;

c) une partie du lot originaire numéro seize (ptie 16) auxdits plan et livre de renvoi, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par toute la profondeur dudit lot; bornée en front, au nord-est, par le chemin du Lac-Hénault, d'un côté, au sud-est, par une partie du lot 16, appartenant à Maurice Provost ou représentants, au sud-ouest par des parties du lot 16, appartenant à Maurice Provost ou représentants, et au nord-ouest par une partie du lot 16, appartenant à Robert Lebel et ci-avant décrite au paragraphe b.

Avec bâtisse dessus construite.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 3 108,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, Berthierville, le MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 29 juillet 1987

52073

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-001662-871
705-18-000041-877

CAISSE POPULAIRE ST-ALPHONSE D'YOUVILLE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 555, boulevard Crémazie Est, Montréal, QC, partie demanderesse, contre MIELLERIE PETITES FLEURS INC., 221, 1^{er} Rang Ramsay, Saint-Félix-de-Valois, QC, et MICHEL PICARD et MICHELINE ST-HILAIRE-PICARD, tous deux demeurant au 10195, de Martigny, Montréal-Nord, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un terrain situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette, et composé comme suit, savoir:

1. Une partie du lot numéro trois cent trente-six (ptie 336), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, dans le Premier Rang Ramsay, division d'enregistrement de Joliette, mesurant quatre cent cinquante pieds (450 pi) de largeur par deux cents pieds (200 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, bornée comme suit: en front, vers le nord-ouest, par le chemin public, en arrière, vers le sud-est, et d'un côté, vers le sud-ouest, par d'autres partie du lot numéro 336 dudit cadastre, appartenant à J.-G. Desrosiers ou représentants, et de l'autre côté, vers le nord-est, par partie du lot 335, dudit cadastre.

2. Une partie du lot numéro trois cent trente-six (ptie 336) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, dans le Premier Rang Ramsay, division d'enregistrement de Joliette, mesurant vingt pieds (20 pi) de largeur sur deux cents pieds (200 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, bornée en front, vers le nord-ouest, par le chemin public, en arrière, vers le sud-est, par une autre partie du lot 336, dudit cadastre, appartenant à J.-G. Desrosiers ou représentants, d'un côté, vers le nord-est, par une autre partie du lot 336, dudit cadastre, appartenant à G. Charette ou représentants, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot trois cent trente-six dudit cadastre.

3. Une partie du lot numéro trois cent trente-cinq (ptie 335), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, dans le Premier Rang Ramsay, division d'enregistrement de Joliette, mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur par une profondeur de deux cents pieds (200 pi), mesures anglaises et plus ou moins, bornée en front, vers le nord-ouest, par un chemin public, en arrière, vers le sud-est, par autre partie du lot 335, appartenant à J.-G. Desrosiers ou représentants, d'un côté, vers le nord-est, par une autre partie du lot 335, appartenant à Lise Côté ou représentants, et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par la ligne séparative des lots 335 et 336 dudit cadastre.

Avec la bâtisse dessus érigée.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la

somme de 3 161,70 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, Joliette, le MARDI VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 29 juillet 1987

52074

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000202-872
705-18-000045-878

CAISSE POPULAIRE STE-THÉRÈSE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 274, chemin des Prairies, ville et district de Joliette, partie demanderesse, contre MICHEL BERNARD, résidant au 190, 3^e Avenue, lac Charland, Sainte-Mélanie, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un terrain situé en la municipalité de Sainte-Mélanie connu et désigné comme étant une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-quinze (ptie 295) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Mélanie, division d'enregistrement de Joliette, ayant cent pieds (100 pi) anglais de largeur sur cent pieds (100 pi) anglais de profondeur et borné comme suit: à un bout à un chemin privé de passage; à l'autre bout au terrain de André Bouchard ou représentants; d'un côté au terrain de Bernard Préville ou représentants; et de l'autre côté au terrain de Clément Roy ou représentants, autre partie du lot numéro 295; avec les servitudes inhérentes entre autre celle active de passage pour accès au chemin public et au lac artificiel Charland; avec maison dessus y érigée, circonstance et dépendances, portant le numéro d'immeuble 190, 3^e Avenue, lac Charland, Sainte-Mélanie, comté de Joliette. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme

de 9 990,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, Joliette, le MARDI VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 3 août 1987

52079

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000464-870
S. 200-18-000081-875

CAISSE POPULAIRE DE SILLERY, demanderesse, contre MARIANNE ROUETTE et MICHÈLE ROY, 1249, Saint-Cyrille, appartement 2, Québec, défendresses.

« La fraction d'un immeuble tenu en copropriété suivant déclaration de copropriété passée devant Pierre Gingras, notaire, le 7 septembre 1984, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 7 septembre 1984, sous le numéro 1124896 et comprenant:

a) la partie exclusive connue et désignée comme étant la subdivision cent un du lot originaire numéro quatre cent vingt-six (426-101) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 1249 à 1251, Saint-Cyrille Ouest, Sillery;

b) la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes à la partie exclusive désignée au paragraphe a ci-dessus, telle qu'établie dans la déclaration de copropriété précitée. Ces parties sont connues et désignées comme étant les subdivisions un et deux du lot originaire numéro quatre cent vingt-six (426-1 et -2) du cadastre susdit;

c) avec droit à l'usage exclusif d'un (1) espace de rangement, tel que décrit à la déclaration de copropriété précitée. Avec droit à une servitude de passage, une servitude de vue et d'empiètement contre le lot 208-4-4 et le lot 208-4-2 du cadastre susdit, suivant acte de servitude par destination du père de famille consenti par Alain Verreault et reçu devant Henri-Paul Martin, notaire, le 20 novembre 1978, et enregistré à Québec, le 21 novembre 1978, sous le numéro 933312. Avec droit de passage sur le lot 208-4-2 du cadastre susdit ainsi que d'une servitude d'empiètement contre ledit lot 208-4-2, tel que mentionné aux termes d'un acte de vente par Gestion Immobilière R.P.E. Inc. aux Immeubles du Quartier Latin Inc., reçu devant Pierre Gingras, notaire, le 15 octobre 1982, et enregistré à Québec, le 19 octobre 1982, sous le numéro 1055689. »

La mise à prix est fixée à onze mille dollars (11 000,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à DIX heures TRENTE.

« Le un sixième indivis (1/6 ind.) des lots originaires numéro quatre cent vingt-sept et quatre-cent vingt-huit (427 et 428) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery, division d'enregistrement de Québec. Avec droit à l'usage exclusif d'un espace de stationnement sur ledits lots 427 et 428 du susdit cadastre. »

La mise à prix est fixée à cinq cent vingt-deux dollars et cinquante cents (522,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 août 1987

52080

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001643-878
C.P.Q. 200-02-008160-865
S. 200-18-000078-871

CRÉDIT TRANS-CANADA LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2, route Trans-Canada, Lévis, QC, demanderesse, contre GAËTAN PELLETIER, domicilié et résidant au 167, Principale Ouest, Saint-Romuald, QC, défendeur.

« Un emplacement sis et situé dans la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, comté de Lévis, connu et désigné comme étant le lot numéro 330-56 des plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon, division d'enregistrement de Lévis. »

La mise à prix est fixée à deux cent soixante-douze dollars et cinquante cents (272,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada Ouest, Lévis, le VINGT ET UNIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 août 1987

52081

de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur une profondeur de douze arpents (12 arp) et borné comme suit: vers le nord-est au lot 120 dudit cadastre, vers le sud-est au chemin public étant la route Saint-Émile, vers le sud-ouest au lot 122 et vers le nord-ouest à la ligne limitrophe de la municipalité de Notre-Dame-des-Laurentides, avec circonstances et dépendances. Une parcelle de terrain située au sud-est de la route Saint-Émile, municipalité de Charlesbourg-Ouest, connue et désignée comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro cent vingt et un (ptie 121 n.s.) du susdit cadastre, division d'enregistrement de Québec, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur sur une profondeur de trois arpents (3 arp) à partir de la route Saint-Émile, et bornée comme suit: vers le nord-ouest à la route Saint-Émile; vers le sud-ouest au lot 122; vers le sud-est au résidu dudit lot 121 et vers le nord-est au lot 120 dudit cadastre, avec circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à neuf cent cinquante-sept dollars et soixante cents (957,60 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 15 août 1987

52082

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001630-875
C.P.Q. 200-02-004460-830
S. 200-18-000076-875

LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demandeur, contre DISTRIBUTION POLITEK INC., 368, rue du Roi, Québec, QC, G1K 4W5, défendresse.

« Un terrain ou emplacement situé en la municipalité de Charlesbourg-Ouest, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot numéro cent vingt et un (ptie 121 n.s.) du cadastre officiel pour la paroisse

Rimouski

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-00009-878
100-05-000092-871

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE CANADA, corporation existant en vertu d'une loi fédérale, ayant son siège social en la cité d'Ottawa, et un bureau en la cité de Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre JEAN-COME LÉVESQUE et CHRISTIAN LÉVESQUE, domiciliés à route rurale no 3 à Saint-Léon-le-Grand, tous deux faisant affaires sous les nom et

raison sociale de « Ferme Lévesque & Frères. » à R.R. no 3, Saint-Léon-le-Grand, comté de Matapédia, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Matapédia, mis en cause.

Bloc I:

« Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant une partie du lot vingt-trois (ptie lot 23) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault, étant toute la partie située entre le chemin Sud de la rivière Humqui ou route 195 et le lot 19-2, rang Trois (III) du canton de Pinault, sur toute la largeur dudit lot, ladite terre contenant cent neuf acres (109 ac) environ, en superficie, et bornée à l'avant vers le nord-ouest par ledit chemin, à l'arrière, vers le sud-est, par le lot 19-2, rang Trois (III) du canton de Pinault, d'un côté, vers le sud-ouest, par le lot 22-2, et de l'autre côté, vers le nord-est, par le lot 24 (Réjean et René Bérubé); sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 28607. Sujette à une servitude en faveur d'Hydro-Québec suivant l'acte enregistré sous le numéro 108143. »

Bloc II:

« Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant la subdivision un du lot originaire numéro vingt et un (équivalant au lot 21-1) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault, sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant d'un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 28585, ainsi que sujette à une servitude d'aqueduc réservée par monsieur Ovide Turcotte en faveur de monsieur Georges Lévesque, reçu devant François Didier, notaire, le 2 avril 1974, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia, le 8 avril 1974, sous le numéro 76436, ainsi que distraction faite.

1.1. de la partie vendue au ministère de la Voirie, aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Matapédia, le 16 janvier 1961, sous le numéro 53157;

1.2. d'un terrain avec bâtisse(s) y érigée(s), circonstances et dépendances, étant un terrain mesurant cent pieds (100 pi ou 30,48 mètres) de largeur le long du chemin public (route Saint-Zénon-du-Lac-Humqui-Amqui) de même largeur au bout de la profondeur, sur deux cents pieds (200 pi ou 60,96 mètres) de profondeur, et bornée à l'avant, vers le nord-ouest, par ladite route, à l'arrière, vers le sud-est, vers le nord-est et

vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot 21-1; avec droit d'aqueduc dans le puits situé sur une partie dudit lot sise et située au nord-ouest de la route précitée, à perpétuité, ou tant et aussi longtemps que le puits ne sera pas tari, avec droit, pour Ovide Turcotte, ses successeurs ou ayants droit, d'entretenir leur aqueduc; tel que mentionné à l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 76436;

2. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision deux du lot numéro vingt et un (équivalant au lot 21-2) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault, ladite terre contenant environ quarante-cinq acres (45 ac) en superficie; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia à Amqui sous le numéro 28586; ainsi que distraction faite des lisières de terrain vendues au ministère de la Voirie suivant acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 53248;

3. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision un du lot numéro vingt-deux (équivalant au lot 22-1) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant des actes enregistrés au susdit bureau d'enregistrement sous les numéros 28586 et 87364, ainsi que distraction faite des lisières de terrain vendues au ministère de la Voirie et découlant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 53245 et 53248;

4. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision deux du lot numéro vingt-deux (équivalant au lot 22-2) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 28586 et 87364, ainsi que distraction faite de la partie, appartenant à monsieur Conrad Fortin suivant l'acte enregistré sous le numéro 65489 et étant: un terrain avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, mesurant quatre-vingt-quinze pieds (95 pi ou 28,956 mètres) de largeur ou de front le long du chemin Sud de la rivière Humqui (route 195) de même largeur au bout de la profondeur, sur cent quarante-cinq pieds (145 pi ou 44,196 mètres) de profondeur, et borné à l'avant vers le nord-ouest par ledit chemin, à l'arrière, vers le sud-est, d'un côté, vers le sud-ouest, et de l'autre côté, vers le nord-est, par une autre partie du lot 22-2; ledit terrain est situé à environ cent

cinquante pieds (150 pi ou 45,72 mètres) de la ligne de la terre d'Ovide Turcotte ou représentants; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec suivant l'acte enregistré sous le numéro 108143. »

Bloc III:

« Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro vingt (lot 20-2) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 28583 ainsi que distraction faite.

1. de la partie vendue au ministère de la Voirie, aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 53153;

2. de la partie réservée par monsieur Georges Lévesque et étant: un terrain avec bâtisse(s) y érigée(s), circonstances et dépendances, mesurant cent cinquante pieds (150 pi ou 45,72 mètres) de largeur de long du chemin, de même largeur au bout de la profondeur, sur cent soixante pieds (160 pi ou 48,768 mètres) de profondeur, et borné à l'avant, vers le nord, par le chemin, à l'arrière, vers le sud et de chaque côté vers l'est et vers l'ouest, par le résidu dudit lot 20-2; la ligne est est située à trois cent dix pieds (310 pi ou 94,488 mètres) de la ligne séparative entre les lots 20-2 et 21-1; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, les améliorations et accessoires, les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble et nécessaires à son exploitation comprenant notamment et non limitativement un (1) silo à grains de marque Rosco, le tout étant immeuble par nature ou par destination. »

Bloc IV:

« Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant la subdivision un du lot originaire numéro vingt (lot 20-1) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, et sujette notamment à celles découlant d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 28584, ainsi que distraction faite de la partie vendue au ministère de la Voirie, aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 53190, le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, les améliorations et accessoires, les appa-

reils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble et nécessaires à son exploitation, comprenant notamment et non limitativement un (1) silo à grains de marque Rosco, un (1) évacuateur de marque Côté, deux (2) convoyeurs à foin de marque Lessard, deux (2) écuriers Lajoie, un (1) pipeline de marque Surge, quatre (4) séchoirs à foin de marque Victoria, un (1) réservoir à lait de marque Dairy Kool, une (1) génératrice Agri Secours de 20 000 watts et deux (2) monte-balles de marque Snoco, le tout étant immeuble par nature ou par destination. Sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec suivant l'acte enregistré sous le numéro 108143. »

Bloc V:

« 1. Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant le lot numéro vingt-six (lot 26) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 44000, 43969 et 44090, ainsi que distraction faite: de la partie nord dudit lot, appartenant à Jean-Baptiste Fournier et mesurant six (6) perchés de largeur à partir du lot 27-1 desdits rangs et canton sur toute la profondeur dudit lot 26, et bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 27-1, vers le sud-est par le résidu dudit lot 26, vers le nord-est par le chemin du rang Quatre (IV) et vers le sud-ouest au fronteau;

2. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro trente et un (31-2) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant des actes enregistrés au susdit bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 44000, 43969 et 44090. »

Bloc VI:

« 1. Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant le lot numéro onze (lot 11) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 44000, 43969 et 44090;

2. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant le lot numéro quinze

(lot 15) au cadastre officiel du rang Trois (III) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever. »

Bloc VII:

« 1. Une terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant le lot dix (lot 10) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à un droit de passage découlant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 2931 et 7930; distraction faite: d'une étendue de terrain, connue et désignée comme étant le quart nord-ouest de la demie sud-ouest du lot numéro dix (équivalent à $\frac{1}{4}$ N.-O. de la $\frac{1}{2}$ S.-O du lot 10) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault; circonstances et dépendances, étant toute cette étendue de terrain comprise dans les limites suivantes, savoir: bornée vers le nord-ouest par les lots 11-1, 11-2, 12-1, 12-2, 13 et 14 au cadastre officiel susdit, vers le nord-est et vers le sud-est par le résidu du lot 10 et vers le sud-ouest par le lot 13 au cadastre officiel du rang Cinq (V) du canton de Pinault (Armand Otis);

2. une étendue de terrain située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant le quart nord-ouest de la demie sud-ouest du lot numéro dix (équivalent à $\frac{1}{4}$ N.-O. de la $\frac{1}{2}$ S.-O. du lot 10) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault, circonstances et dépendances, étant toute cette étendue de terrain comprise dans les limites suivantes, savoir: bornée vers le nord-ouest par les lots 11-1, 11-2, 12-1, 12-2, 13 et 14 au cadastre officiel susdit, vers le nord-est et vers le sud-est par le résidu dudit lot 10 et vers le sud-ouest par le lot 13 au cadastre officiel du rang Cinq (V) du canton de Pinault (Armand Otis);

3. une autre terre située en la municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant la subdivision un du lot originaire numéro onze (équivalent au lot 11-1) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Matapédia à Amqui sous le numéro 28587, ainsi que distraction faite de la partie vendue au ministère de la Voirie et découlant d'un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 54770; sauf et à distraire également dudit lot numéro onze - un (11-1) rang Quatre (IV) la partie vendue à André Lavoie suivant l'acte du 7 décembre 1982 enregistré le lendemain sous le numéro 100354 et y décrite comme suit: un terrain situé en la municipalité de la paroisse de

Saint-Léon-le-Grand, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision un du lot numéro onze (11-1) au cadastre officiel du rang Quatre (rg 4) du canton de Pinault, avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, ce terrain mesurant, mesures anglaises, cent soixante-quinze pieds (175 pi ou 53,34 mètres) de largeur le long du chemin Sud de la rivière Humqui ou route 195, de même largeur au bout de la profondeur, sur cent pieds (100 pi ou 30,48 mètres) de profondeur et borné à l'avant, vers le sud-est, par ledit chemin Sud de la rivière Humqui ou route 195, à l'arrière, vers le nord-ouest, et de chaque côté, vers le nord-est et vers le sud-ouest, par le terrain restant au vendeur; ledit terrain, le long du chemin Sud de la rivière Humqui ou route 195 commençant à trois cent soixante pieds (360 pi ou 109,278 mètres) au nord-est de la ligne séparative entre le lot 11-1, rang Quatre (rg 4) du canton de Pinault et le lot 13, rang Cinq (rg 5) du canton de Pinault;

4. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro onze (lot 11-2) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, ainsi que distraction faite de la partie vendue au ministère de la Voirie, aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 54770;

5. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision un du lot originaire numéro douze (12-1) au cadastre officiel du rang Quatre (IV) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, ainsi que distraction faite de la partie vendue au ministère de la Voirie et découlant d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 53569;

6. une autre terre située en la même municipalité, connue et désignée comme étant la subdivision deux du lot originaire numéro douze (12-2) au cadastre officiel du rang Quatre (rg IV) du canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, ainsi que distraction faite de la partie vendue au ministère de la Voirie aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous le numéro 53569; sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec suivant l'acte enregistré sous le numéro 108143. »

Bloc VIII:

« Une terre située en la même municipalité de la paroisse de Saint-Léon-le-Grand, connue et désignée comme étant les lots numéros vingt et un et vingt-deux (lots 21 et 22) au cadastre officiel du rang Cinq (V) du

canton de Pinault; sujette aux servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant la grever, sujette notamment à celles découlant des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia sous les numéros 44000, 43969, 44090 et à des servitudes dont l'une de passage sur un chemin d'accès et de passage d'une ligne électrique en faveur de Radio-Canada contre une partie du lot 21, rang 5, suivant l'acte enregistré sous le numéro 98805 et l'autre d'utilité publique envers Hydro-Québec contre une partie des lots 21 et 22, rang 5, suivant l'acte enregistré sous le numéro 98887. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C. le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à: pour le bloc I: 3 000,00 \$; pour le bloc II: 13 800,00 \$; pour le bloc III: 4 300,00 \$; pour le bloc IV: 8 200,00 \$; pour le bloc V: 3 880,00 \$; pour le bloc VI: 5 170,00 \$; pour le bloc VII: 4 900,00 \$; pour le bloc VIII: 2 950,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Matapédia, 29, boulevard Saint-Benoit Nord, Amqui, le MARDI VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 29 juillet 1987

52083

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-05-000306-851
750-18-000020-877

CAISSE POPULAIRE DE FARNHAM, société dûment constituée, ayant son siège social au 200, rue Desjardins Est, Farnham, district de Bedford, partie demanderesse, contre ERNEST LUSSIER et CHRISTIAN LUSSIER résidant à L'Ange-Gardien, tous deux tant personnellement que faisant affaires sous les nom et raison sociale de FERME LUSSIER ET FILS, dont le bureau principal est situé au 370, rang Saint-Charles,

L'Ange-Gardien, district de Saint-Hyacinthe, partie défenderesse.

« Une terre, située en la paroisse de L'Ange-Gardien (Rouville), étant les lots quatre cent vingt-quatre, quatre cent vingt-cinq et quatre cent vingt-six (nos 424, 425 et 426) au cadastre de ladite paroisse. Avec toutes constructions y élevées et toutes les servitudes y attachées, notamment une servitude au profit de Montréal Pipeline Company Ltd., en vertu de documents enregistrés à Rouville sous les numéros 62428, 62430 et 62636, ainsi qu'une servitude au profit de Southern Canada Power Co., en vertu de documents enregistrés sous les numéros 67183 et 67184.

Sauf et à distraire:

1. Une partie du lot 424 vendue à Sa Majesté la Reine (gouvernement canadien) par monsieur Wilfrid Choquette, le 21 janvier 1941, par acte reçu devant G.C. Bray, notaire, enregistré sous le numéro 60678, et décrit comme suit:

« Une parcelle de terrain de forme irrégulière étant partie dudit lot quatre cent vingt-quatre (424), rang Saint-Charles, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Ange-Gardien, plus amplement décrit comme suit: en partant de l'angle sud-ouest dudit lot quatre cent vingt-quatre (424); de là, vers le nord en suivant la ligne de séparation entre lesdits lots numéros quatre cent vingt-trois et quatre cent vingt-quatre (423 et 424), sur une distance de mille quatre-vingt-dix pieds (1 090 pi) jusqu'à un certain point; de là, vers le sud-est et en ligne droite à travers ledit lot numéro quatre cent vingt-quatre (424), à un point de la ligne de séparation entre ledit lot quatre cent vingt-quatre (424) et le lot quatre cent vingt-cinq (425) aux plan et livre de renvoi officiels susdits, distant de mille deux cent vingt-cinq pieds (1 225 pi) de l'angle sud-est dudit lot numéro quatre cent vingt-quatre (424), mesuré le long de ladite ligne séparative mentionnée en dernier lieu; de là, vers le sud en suivant ladite ligne séparative entre lesdits lots numéros quatre cent vingt-quatre (424) et quatre cent vingt-cinq (425), sur une distance de mille deux cent vingt-cinq pieds (1 225 pi) dudit angle sud-est dudit lot quatre cent vingt-quatre (424); de là, vers le nord-ouest suivant la ligne entre ladite paroisse de L'Ange-Gardien et ladite paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham jusqu'au point de départ. Ladite parcelle de terrain est bornée au nord par la partie restante dudit lot numéro quatre cent vingt-quatre (424); à l'est par ledit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425); au sud par ladite paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham et à l'ouest par ledit lot numéro quatre cent vingt-trois (423); et contenant suivant les mesures douze arpents et quatre centièmes (12,04 arp), plus ou moins. Les trois parcelles de terrain ci-haut décrites comprennent une superficie totale de trente-deux arpents et trois cen-

tièmes (32,03 arp), plus ou moins, et sont délimitée en rouge sur le plan préparé par S.E. Oliver, arpenteur-géomètre, en date du dix-huit octobre dernier (1940). Ce plan demeure annexé aux présentes après avoir été reconnu véritable par lesdites parties, et dûment signé *ne varietur* par lesdites parties et le notaire soussigné. Tel que le tout ci-haut décrit se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans restriction ni réserve de la part du vendeur. »

2. Une partie du lot 425 vendue à Sa Majesté la Reine (gouvernement canadien) par monsieur J.B. Lussier, le 31 décembre 1940, par acte reçu devant G.C. Bray, notaire, enregistré sous le numéro 60687 et décrit comme suit:

« Une parcelle de terrain de forme irrégulière étant partie dudit lot quatre cent vingt-cinq (425), rang Saint-Charles, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Ange-Gardien, comté de Rouville, province de Québec, plus amplement décrite comme suit: en partant de l'angle sud-ouest dudit lot quatre cent vingt-cinq (425); de là, vers le nord en suivant la ligne de séparation entre ledit lot numéro quatre cent vingt-quatre (424) auxdits plan et livre de renvoi officiels et ledit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425), sur une distance de mille deux cent vingt-cinq pieds (1 225 pi) jusqu'à un certain point; de là, vers le sud-est en ligne droite à travers ledit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425) jusqu'à un point dans la ligne séparative entre lesdits lots numéros quatre cent vingt-cinq (425) et quatre cent vingt-six (426) auxdits plan et livre de renvoi officiels, sur une distance de mille trois cent cinquante-cinq pieds (1 355 pi) de l'angle sud-est dudit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425) mesuré le long de ladite ligne séparative mentionnée en dernier lieu; de là, vers le sud en suivant ladite ligne de séparation entre les lots numéros quatre cent vingt-cinq (425) et quatre cent vingt-six (426) sur une distance de mille trois cent cinquante-cinq pieds (1 355 pi) jusqu'à l'angle sud-est dudit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425); de là, vers le nord-ouest suivant la ligne entre ladite paroisse de L'Ange-Gardien et ladite paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham jusqu'au point de départ. Ladite parcelle de terrain est bornée au nord par la partie restante dudit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425); à l'est par ledit lot numéro quatre cent vingt-six (426); au sud par ladite paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham et à l'ouest par ledit lot numéro quatre cent vingt-quatre (424); et contenant suivant les mesures treize arpents et quarante-six centièmes (13,46 arp), plus ou moins. Les trois parcelles de terrain ci-haut décrites comprennent une superficie totale de trente-deux arpents et trois centièmes (32,03 arp), plus ou moins, le tout délimité en rouge sur le plan préparé par S.E. Oliver, arpenteur-géomètre, en date du dix-huit

octobre dernier (1940). Ce plan demeure annexé aux présentes après avoir été reconnu véritable par lesdites parties, et dûment signé *ne varietur* par lesdites parties et le notaire soussigné. Tel que le tout ci-haut décrit se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans restriction ni réserve de la part du vendeur. »

3. Une partie du lot 426 vendue à Sa Majesté la Reine (gouvernement canadien) par monsieur Raymond Chagnon, le 21 janvier 1941, par acte reçu devant G.C. Bray, notaire, enregistré sous le numéro 60995 et décrit comme suit:

« En premier lieu, une parcelle de terrain de forme irrégulière étant partie dudit lot quatre cent vingt-six (ptie 426), rang Saint-Charles, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Ange-Gardien, comté de Rouville, province de Québec, plus amplement décrite comme suit: en partant de l'angle sud-ouest dudit lot quatre cent vingt-six (426); de là, vers le nord en suivant la ligne de séparation entre ledit lot numéro quatre cent vingt-six (426) et ledit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425) auxdits plan et livre de renvoi officiels, sur une distance de mille trois cent cinquante-cinq pieds (1 355 pi) jusqu'à un certain point; de là, vers le sud-est en ligne droite à travers ledit lot numéro quatre cent vingt-six (426) jusqu'à un point dans la ligne séparative entre ledit lot numéro quatre cent vingt-six (426) et le lot quatre cent vingt-sept (427) auxdits plan et livre de renvoi officiels, sur une distance de mille quatre cent quatre-vingts pieds (1 480 pi) de l'angle sud-est dudit lot numéro quatre cent vingt-six (426), mesuré le long de ladite ligne séparative mentionnée en dernier lieu; de là, vers le sud en suivant ladite ligne de séparation entre les lots numéros quatre cent vingt-six et quatre cent vingt-sept (426 et 427) sur une distance de mille quatre cent quatre-vingts pieds (1 480 pi) jusqu'à l'angle sud-est dudit lot numéro quatre cent vingt-six (426); de là, vers le nord-ouest en suivant la ligne entre ladite paroisse de L'Ange-Gardien et ladite paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham, comté de Missisquoi, jusqu'au point de départ. Ladite parcelle de terrain est bornée au nord par la partie restante dudit lot numéro quatre cent vingt-six (ptie 426); à l'est par ledit lot numéro quatre cent vingt-sept (427); au sud par ladite paroisse de Saint-Romuald-de-Farnham, et à l'ouest par ledit lot numéro quatre cent vingt-cinq (425); contenant suivant les mesures quatorze arpents et soixante-dix-neuf centièmes (14,79 arp), plus ou moins. »

4. Une autre partie du lot 425, demeurant la propriété de monsieur Ernest Lussier et décrit comme suit:

« Un terrain, mesurant deux cent cinquante-cinq pieds (255 pi) de largeur, le long du chemin public, cent soixante-dix pieds (170 pi) de largeur à la profondeur

sur une profondeur de cent soixante-dix pieds (170 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front, vers le nord-est, par le chemin public; d'un côté, vers le sud-est, et à l'arrière, vers le sud-ouest, par d'autres parties dudit lot 425; de l'autre côté, vers le nord-ouest, par une partie du lot 424 dudit cadastre.

Avec toutes constructions y érigées et avec toutes les servitudes y attachées. »

La mise à prix est fixée à la somme de 71 321,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Rouville, 1601, rue Edmond-Guillet, Marieville, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1987 à QUATORZE heures.

Le shérif,
PAUL LA RUE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 30 juillet 1987

52090

Erratum

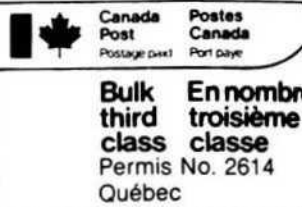
GROUPE SCOUT-GUIDE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION (17^e) BLAINVILLE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le changement de dénomination sociale (article 5 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations), paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1987 07 11, à la page 3224, du numéro 28, relativement à « GROUPE SCOUT-GUIDE NOTRE-DAME NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION (17^e) BLAINVILLE INC. », de façon à ce que la nouvelle dénomination sociale se lise: « GROUPE SCOUT-GUIDE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION (17^e) BLAINVILLE INC. ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1647-8810

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec